Fribourg (Suisse) 65me année. — N° 163 Le numéro 10 cent. Lundi 15 juillet 1935

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
38, Avenue de Pérolles

TÉLÉPHONES
Rédactions : 13.09
Abonnements : 3.79
Compte post. IIa 54

PRIX DES ABONNEMENTS :

	1 m.	3 m.	6 m.	12 m.
Suisse	2.50	6.—	9.—	18.—
Etranger	4.50	10.—	19.—	38.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
PUBLICITAS S. A.
Fribourg
Rue de Romont, 2
Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES
Le millimètre sur une colonne
Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.
Etranger 12 ct — Récl 25 ct.

NOUVELLES DU JOUR

Pas de chocs, hier, 14 juillet, à Paris.
L'Angleterre et la France s'adresseront au négus.
Les armements navals allemands.
et les Etats scandinaves.

En France, les manifestations prévues pour le 14 juillet se sont partout déroulées dans le calme.

A Paris, on a donc vu les deux défilés des Croix-de-Feu et du Front populaire. D'une part, à l'Etoile, ç'a été la vision d'une force disciplinée, cohérente, impressionnante, aux ordres du colonel de La Rocque ; de l'autre, celle d'une foule très dense, mais diverse comme l'état-major du Front populaire, où les femmes et les enfants étaient nombreux, qui défilait place de la Bastille, en prononçant le serment de guerre suivant :

Nous faisons le serment de rester unis pour défendre la démocratie, pour désarmer et dissoudre les ligues factieuses, pour mettre nos libertés hors de l'atteinte du fascisme. Nous jurons en cette journée qui fait revivre la première victoire de la république de défendre les libertés démocratiques conquises par le peuple de France, de donner du pain aux travailleurs, du travail à la jeunesse et au monde la grande paix humaine.

« Dissoudre les ligues », « défendre les libertés démocratiques », « donner au monde la grande paix humaine », c'est là un programme doublement inquiétant parce qu'il implique, après le massacre des Français qui ne voudront pas se laisser désarmer, l'aventure de conflits avec certains pays afin de leur donner, avec l'aide de Moscou, qui paye et qui commande, « la grande paix humaine ».

* * *

L'affaire d'Abyssinie s'aiguille dans une nouvelle direction.

L'Angleterre, qui avait poussé le plus loin possible les témoignages de son hostilité au plan italien de conquête africaine, s'est aperçue que M. Mussolini n'ajournerait pas la réalisation de son projet et que, à vouloir l'y amener, la diplomatie britannique ruinerait l'accord franco-anglo-italien de Stresa et qu'il faudrait même envisager la sortie de l'Italie de la Société des nations.

Le gouvernement anglais va maintenant inaugurer une nouvelle tactique : tenter, conjointement avec la France, de persuader au négus de satisfaire aux vœux de l'Italie en lui abandonnant une portion d'Abyssinie. Londres épouse donc la thèse italienne de la nécessité de trouver au dehors de vastes territoires à coloniser pour accueillir le trop-plein de la population de la péninsule en même temps que de pouvoir répandre la civilisation sur la terre africaine du nord-est du continent.

Le négus ne manquera pas de trouver singulier que, pour faire cesser la menace d'une guerre, on s'adresse à la victime au lieu d'insister auprès du conquérant. Mais il aura peut-être la sagesse de céder une portion de son empire, de crainte de le perdre en entier.

* * *

Nous avons publié l'autre jour le programme naval du Reich allemand pour 1935 : deux cuirassés de 26,000 tonnes ; deux croiseurs rapides de 10,000 tonnes ; 16 torpilleurs de 1625 tonnes ; 20 sous-marins de 250 tonnes ; 6 sous-marins de 500 tonnes ; deux de 750 tonnes ; enfin, des navires porte-avions.

On a fait remarquer que bon nombre de ces constructions ont été entreprises avant la répudiation unilatérale, par Berlin, des clauses navales du traité de Versailles.

En Grande-Bretagne, où l'accord naval anglo-allemand continue de rencontrer de fortes oppositions, on est d'avis que les 400,000 tonnes accordées à l'Allemagne (35 % de la flotte britannique) seront construites en trois ans et non en sept comme on l'escomptait à Londres.

Les cercles de l'Amirauté britannique déclaraient avec une bonne foi désarmante que l'accord anglo-allemand offrait une nouvelle méthode de limitation des armements ; ils souhaitaient que les autres puissances navales acceptassent de suivre cet exemple : elles auraient ainsi communiqué à l'avance leur programme de recontruction navale, échelonné sur plusieurs années.

Mais, du moment que l'Allemagne paraît vouloir remplir son programme en trois ou, au plus, quatre ans, au lieu des sept promis, il est plus que probable que ces autres puissances, qui n'ont aucune envie d'être bernées, garderont une prudente réserve.

On a l'habitude de considérer le réarmement naval allemand sous l'angle anglais, français, voire russe. Il est un autre point de vue intéressant : celui des pays scandinaves. Un journal suédois a écrit : « La flotte allemande possédera désormais le contrôle incontesté de la Baltique. Chaque unité germanique nouvelle aggravera la position de la Suède. On avait été relativement tranquille depuis Scapa-Flow (base britannique des Orcades, au nord de l'Ecosse, tombeau de la flotte allemande, coulée par ses équipages, le 21 juin 1919). Avant 1914, notre situation était meilleure, car, à cette époque, les flottes allemande et russe se balançaient. »

Le correspondant du *Times* à Stockholm est même allé jusqu'à dire que la signature de l'accord naval anglo-allemand représentait pour les peuples du Nord l'événement le plus important de l'histoire internationale depuis la fin de la guerre.

Aussi le gouvernement socialiste suédois s'est-il décidé à prendre des mesures de défense dans l'île de Gothland. D'autre part, il élabore un plan de protection des populations civiles contre le bombardement aérien. Enfin, un chef socialiste a déclaré récemment que l'absence de forces de défense suédoises créerait « un vide dangereux » pour la situation internationale.

La Norvège, dont la flotte marchande a beaucoup souffert de la guerre sous-marine, est d'avis que la supériorité britannique dans la mer du Nord, « principale garantie de sécurité », est désormais fort compromise. Le Danemark s'inquiète de la défense des détroits : Grand-Belt, Petit-Belt et Sund. La presse allemande n'a-t-elle pas récemment déclaré que « la neutralité danoise ne peut être maintenue que si le Danemark est assez fort pour ouvrir ou fermer l'entrée des détroits ».

Ces contre-coups de l'accord naval anglo-allemand sont pour une bonne part dans le mécontentement grandissant des Anglais, d'autant plus que cet accord a suscité, en Scandinavie, un mouvement curieux en faveur de la France. « Puisque l'Angleterre a permis, écrivait encore le journal suédois que nous venons de citer, que la Baltique et le Skagerack fussent écartés de la sphère des intérêts britanniques, c'est sur la France seule que nous pouvons compter pour nous défendre. »

Nouvelles diverses

M. Joseph Avenol, secrétaire général de la Société des nations, ayant terminé les conversations officielles pour lesquelles il s'était rendu à Londres, est reparti pour Paris.

— Le journal officiel de Vienne publie la loi concernant l'annulation de l'expulsion du pays et la restitution de la fortune de la famille de Habsbourg-Lorraine. La loi est ainsi entrée en vigueur.

— La conférence de la Petite-Entente aura lieu à la fin d'août à Belgrade.

— Les obsèques du lieutenant-colonel Dreyfus ont eu lieu hier matin, dimanche, au cimetière Montparnasse, à Paris, dans la plus stricte intimité ; seuls y assistaient les membres de la famille.

La restauration des Habsbourg

La restauration monarchique est à l'ordre du jour en Autriche aussi bien qu'en Hongrie depuis bien longtemps, sans qu'on puisse affirmer qu'elle ait jamais eu — sauf, bien entendu, les deux tentatives avortées de l'ex-empereur Charles en Hongrie — un caractère d'actualité aussi net. La réalisation des aspirations proclamées par les milieux monarchistes des deux pays, autrefois unis sous le sceptre des Habsbourg, s'est, jusqu'à présent, heurtée à l'invariable opposition de la Petite-Entente, peu soucieuse de voir se reconstituer à ses frontières des Etats monarchiques qui reprendraient, sans doute possible, la politique traditionnelle des Habsbourg et feraient ainsi peser une lourde menace sur les nations libérées par les traités de 1919.

Mais si telle était la situation, il y a peu de mois encore, il semble pourtant qu'elle se soit légèrement modifiée depuis lors. En ce qui concerne l'Autriche, les difficultés de son redressement et du maintien de son indépendance, en face d'une Allemagne prête à l'absorber, ont fait apparaître dans certains milieux la solution monarchiste sous un jour moins défavorable et comme un pis-aller susceptible de protéger efficacement le territoire autrichien contre toute tentative hostile en permettant d'opérer l'union de l'immense majorité des habitants. Ce point de vue, qui n'était peut-être pas entièrement faux en soi, n'enlevait rien à la valeur de la thèse défendue par les Etats de la Petite-Entente, car le danger d'un rétablissement de l'union personnelle entre l'Autriche et la Hongrie et de la création d'une grande puissance occupant le centre du bassin danubien subsistait sans changement. Par ailleurs, la preuve restait à faire qu'une restauration des Habsbourg correspondait vraiment aux vœux de la population autrichienne.

Or, le problème de la simultanéité de la restauration en Autriche et en Hongrie vient de recevoir une orientation nouvelle à Vienne, aussi bien qu'à Budapest. Les monarchistes autrichiens qui comptent des appuis de plus en plus sérieux dans les rangs mêmes du gouvernement annoncent qu'ils n'entendent parler qu'au nom de l'Autriche proprement dite, telle qu'elle résulte des traités de paix, et que, en aucun cas, leurs revendications pourraient concerner la Hongrie ou, à plus forte raison, un Etat quelconque de la Petite-Entente ou même une fraction d'un de ces Etats. De son côté, le général Gœmbœs, président du Conseil de Hongrie, a proclamé récemment, dans un discours qui a fait du bruit, qu'il fallait à la Hongrie un roi issu d'une dynastie nationale. Par là, il voulait, à n'en pas douter, écarter le prétendant des Habsbourg en faveur d'un descendant plus ou moins authentique de l'ancienne famille des Arpad. A en juger par ces deux indications, il paraîtrait donc que le renouveau des mouvements monarchistes en Hongrie et en Autriche s'accompagnerait d'une tendance jusqu'alors peu marquée à localiser ces mouvements et la réalisation de leurs vœux à leur pays d'origine. La pointe qui semblait dirigée contre la Petite-Entente, du fait d'une restauration habsbourgeoise, se serait ainsi considérablement émoussée.

L'autre problème qui se posait, celui de savoir dans quelle mesure une restauration serait assurée de l'adhésion populaire en Autriche, pourrait bien recevoir, lui aussi, si nos renseignements sont exacts, un commencement de solution. Les sentiments de M. Schuschnigg et du prince Starhemberg sur ce point sont bien connus. C'est à une intention formelle qu'on peut, par conséquent, attribuer les multiples manifestations destinées à familiariser les milieux populaires avec l'idée monarchiste et avec une renaissance de la tradition impériale. Réintroduction des anciens uniformes, rétablissement des titres de noblesse, expositions somptueuses évoquant dans le cadre des palais impériaux le faste de jadis, cérémonies présidées par des membres de la famille des Habsbourg ; tout cela contribue au même but. Le dernier chaînon de cette suite est formé par l'abolition de la loi d'exception promulguée au lendemain de la guerre contre les Habsbourg. Enfin, fait plus important encore, car il dénote un véritable revirement dans une partie de l'opinion, on signale que, de plus en plus, et pour éviter la catastrophe hitlérienne, les socialistes autrichiens invoquent l'exemple de pays tels que l'Angleterre ou la Belgique pour justifier une attitude neutre, sinon bienveillante, en présence du courant monarchiste.

Dans l'ensemble des faits que nous venons d'indiquer, il serait imprudent de voir plus que des indices ; et rien, en particulier, ne permet pour l'instant de préjuger d'un changement quelconque dans l'attitude adoptée par les Etats de la Petite-Entente. Mais il n'est pas exclu que celle-ci ne soit amenée avant longtemps à prendre position à nouveau dans une question qui l'intéresse au premier chef. Sera-t-elle alors conduite à reviser son opinion première en tenant compte des changements intervenus au cours des dernières semaines ? La réponse à cette question ne doit pas faire de doute : les raisons invoquées par les partisans de la restauration ne sont pas de celles qui puissent déterminer une modification de l'orientation politique de la Petite-Entente. Quant à la France, elle ne s'interdira pas d'avoir son opinion à elle, mais elle ne songera jamais à se mettre en contradiction sur un point aussi important avec ses amis et alliés d'Europe centrale.

i. e.

LE CONFLIT ITALO-ABYSSIN

L'armée italienne

Aden, 14 juillet.

(Reuter.) — La plus grande armée, la mieux équipée qui ait jamais été envoyée en Afrique, se concentre actuellement dans les colonies est-africaines de l'Italie. Six divisions italiennes ont été réparties sur les frontières de l'Erythrée et de la Somalie italienne. On ignore toutefois les effectifs des troupes coloniales. Les quais sont encombrés de caisses de toutes sortes. Plusieurs vaisseaux attendent dans le port pour débarquer leurs contenus. Ceux-ci sont des plus variés. Ils se composent de chars d'assaut, d'avions, de canons, de mules, de chevaux qui, sitôt débarqués, sont dirigés vers Asmara, à une distance d'environ 200 km. en bordure du plateau d'Erythrée, vers lequel seront rassemblées, dès leur arrivée, les jeunes recrues italiennes.

A Massaouah, un des ports les plus chauds du monde, l'eau est peu abondante. Les hommes de troupe n'ont droit qu'à un litre et demi par jour. On procède actuellement à la distillation de l'eau de mer.

On recrute des noirs aux Etats-Unis

Okmulgee (Oklahoma), 14 juillet.

(Havas.) — Un noir, M. Randolph Mitchell, a annoncé qu'une centaine de ses compatriotes de cette ville se sont engagés dans les rangs de l'armée éthiopienne, en prévision d'un conflit. Les recrues doivent partir le 1er août.

M. Mitchell recrute actuellement dans tout l'Etat d'Oklahoma. Il a déclaré que c'est à la suite d'une propostion qu'il a faite récemment à Addis-Abéba qu'il a reçu la mission de recruter des noirs.

La Croix-Rouge en Ethiopie

Genève, 14 juillet.

L'Ethiopie est un des rares pays qui n'ont ni signé, ni donné leur adhésion à la convention de Genève et qui, de ce fait, n'ont pas le droit d'arborer le drapeau de la Croix-Rouge sur fond blanc pour protéger leurs malades et blessés sur les champs de bataille, étant donné qu'ils ne se sont pas non plus engagés par un traité à respecter ce signe chez les autres. Depuis des années, le Comité international de la Croix-Rouge a demandé au gouvernement éthiopien d'adhérer à la convention de Genève. On attend la réponse du négus.

La Société des nations

Genève, 14 juillet.

Le Conseil de la Société des nations se réunira le 25 juillet au plus tard pour s'occuper de la situation créée par l'échec des délibérations de la commission de conciliation et d'arbitrage italo-éthiopienne.

Désapprobation américaine

New-York, 14 juillet.

Les récentes déclarations de M. Cordell Hull au sujet de la question italo-éthiopienne sont-elles une réponse à la requête de l'Ethiopie aux Etats-Unis d'invoquer le pacte de Paris contre l'Italie ? écrit le *New-York Times* qui ajoute : « Il est difficile d'affirmer que telle était l'intention du secrétaire d'Etat, mais c'est un avertissement donné à l'Italie pour indiquer notre désapprobation en cas de violation du pacte. La situation actuelle semble indiquer que l'Ethiopie devra faire des concessions à M. Mussolini si elle veut éviter la guerre. Si M. Mussolini exige des territoires, la situation qui en résultera ne laissera pas Washington indifférent. Rappelons que lorsque le Japon prit la Mandchourie à la Chine nous refusâmes de reconnaître le Man-Tchéou-Kouo. Si l'Italie prenait le contrôle de tout ou partie de l'Ethiopie, suivrions nous une politique analogue ? Mais surtout la Grande-Bretagne et la France réagiraient-elles de la même façon ? »

New-York, 14 juillet.

Sur la demande du *New-York Times*, l'empereur Haïlé Selassié a câblé à ce journal une déclaration affirmant sa détermination de rejeter toute proposition lui offrant de laisser l'Italie administrer une certaine zone de l'Ethiopie s'il veut éviter la guerre.

Le 14 juillet à Paris

La cérémonie officielle

Paris, 15 juillet.

Paris a célébré hier, dimanche, la fête nationale. La capitale avait un aspect joyeux et vibrant. Une foule immense s'était portée vers les avenues qui aboutissent Place de l'Etoile, où se déroula la revue des troupes en présence du Président de la République. La musique de la Garde républicaine a pris place en face de la tribune officielle. Dans l'enceinte réservée aux membres du gouvernement, on remarquait M. Pierre Laval, président du conseil, entouré des membres de son cabinet. Le corps diplomatique était au grand complet.

A 9 heures, le chef de l'Etat et les ministres de la défense nationale ont passé sous l'Arc de triomphe en saluant la tombe du soldat inconnu, puis ils ont passé longuement les troupes en revue.

Précédant immédiatement le défilé a eu lieu la remise des décorations. M. Lebrun a remis les décorations à plusieurs officiers généraux. Ce fut ensuite la remise des drapeaux aux nouvelles unités de l'aéronautique.

A 9 h. 35, le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris, a levé son épée ; le défilé a commencé.

La troupe acclamée

Paris, 15 juillet.

Lorsque le défilé s'est avancé, une vaste rumeur est montée de la foule qui éclata en acclamations : « Vive l'armée ! Vive la France ! ». Les Polytechicniens ouvraient la marche, puis venaient les Saint-Cyriens, les gardes mobiles à pied, les troupes des chars d'assaut, l'infanterie, les troupes coloniales, les chasseurs de Sarreguemines, les zouaves, l'artillerie. Les unités se sont succédé au milieu des acclamations enthousiastes qui éclataient de toutes part. La revue s'est terminée par le défilé des éléments motorisés, des autocanons et des tanks.

M. Albert Lebrun s'est avancé vers le général Gouraud et l'a félicité de la belle tenue des troupes, puis il regagna le palais de l'Elysée, acclamé par la foule.

Un défilé de 600 avions

Paris, 15 juillet.

La partie la plus sensationnelle de la revue du 14 juillet a été un défilé merveilleux de plus de 600 avions appartenant aux formations aériennes de toute la France. Ils sont venus à des hauteurs diverses, dans un ciel clair, très lumineux, qu'ils emplissaient du bruit de leurs moteurs. Ils ont passé en formations triangulaires par trois, par cinq, par sept, suivant un alignement parfait. Ce fut ensuite au-dessus de Paris le défilé groupé de ces avions. Les plus rapides des monoplans neufs à deux moteurs perdaient volontairement de l'altitude pour dépasser en bas les lourds bombardiers qui gardaient, à 2000 mètres, leur formation du défilé.

Les mutilés de guerre

Paris, 15 juillet.

Vers 15 h., le cortège des plus grands invalides de guerre devait accomplir son pèlerinage traditionnel du 14 juillet à la tombe du soldat inconnu. Le service d'ordre assez imposant s'aligna le long de l'Avenue des Champs Elysées. A 15 h. 15, une auto, drapeau tricolore déployé, et dans laquelle avait pris place le colonel Fabry est descendue l'avenue des Champs Elysées. Pour le bon ordre de la manifestation, des recommandations générales reproduites par les journaux du matin et de midi avaient été transmises aux groupes des Croix-de-Feu et des Volontaires nationaux.

A 15 h. 30, les grands mutilés de la Fédération des plus grands invalides de guerre ont ouvert le premier cortège national de l'après-midi. Sous la haute voûte de l'Arc, M. Fabry, le général Gouraud attendaient l'émouvant cortège. Le président de l'association déposa à la tête de la pierre tombale une couronne de bleuets.

Les Croix-de-Feu

Paris, 15 juillet.

A 17 h. 30, les Croix-de-Feu, Briscards et Volontaires nationaux se sont massés avenue George V, derrière leurs drapeaux. Le service d'ordre était renforcé. Le Garde républicaine à cheval barrait les avenues et les rues donnant accès à l'Arc. La foule augmentait de minute en minute et s'entassait sur plusieurs rangs de profondeur. Le départ a été donné à 18 heures. Derrière la clique jouant des marches entraînantes, c'était une forêt de drapeaux triomphale. Dans un ordre remarquable, les Croix-de-Feu ont gagné le terre-plein de l'Etoile. Soudain, la musique s'est tue. Le président des Croix-de-Feu s'avança vers la dalle sacrée, ayant à ses côtés M. Lebecq, président de l'Union nationale des combattants. Les dirigeants du mouvement déposèrent sur la tombe deux immenses couronnes de glaïeuls et de lis. Un silence profond, la sonnerie aux morts retentit. Le colonel de la Rocque accomplit le geste rituel. La cérémonie de la flamme était terminée.

Un groupe de spectateurs chantait du côté de l'avenue de Wagram la *Marseillaise*. Il était 18 h. 25. Le cortège passa sous l'Arc de Triomphe par rangs de 12, au pas cadencé, et gagna l'avenue Foch. A la tête des différentes sections on reconnaissait entre autres le général Niessel, le pilote Mermoz. Le défilé s'est poursuivi, magnifique.

A 19 heures des milliers de Croix-de-Feu avaient défilé sous l'Arc de Triomphe. A 20 heures, le défilé s'est terminé sans incident. Les Croix-de-Feu ont descendu l'avenue Foch jusqu'à l'entrée du Bois de Boulogne, puis les troupes du colonel de la Rocque se sont dispersées après une brève allocution de leur chef et une vibrante *Marseillaise*.

Paris, 15 juillet.

Au Bois de Boulogne, à hauteur de la Porte Dauphine, avant d'opérer la dislocation des Croix-de-Feu, Briscards et Volontaires nationaux, le colonel de la Rocque, leur chef, a passé une rapide revue, puis, debout sur une automobile, il a prononcé une brève harangue : « Vous avez donné aujourd'hui, leur dit-il, un de ces spectacles d'ordre, d'harmonie, de discipline par lequel la monnaie, les finances, les frontières de la France sont mieux défendues que par n'importe quelle loi ou n'importe quel décret. Saluez le drapeau et ensuite dispersons-nous. »

A ce moment éclata la sonnerie « Au drapeau ». Chacun se découvrit. Formidable, la *Marseillaise* a été chantée par plusieurs milliers d'hommes et de jeunes gens. Puis les groupes se sont dispersés. A aucun moment, l'ordre ne fut troublé.

Le Front populaire

Paris, 15 juillet.

Les manifestations du Front populaire ont commencé hier matin, par une grande réunion à Buffalo, à laquelle assistaient de nombreux délégués de province. Plusieurs discours ont été prononcés. Tous les orateurs ont souligné la nécessité de défendre les droits de la démocratie et du peuple contre les forces qui les menacent, tous ont montré un même désir de réformes sociales, tous ont affirmé un même sentiment de paix.

Paris, 15 juillet.

Autour de la Place de la Bastille et très loin, jusqu'à la Place de la République, les manifestants du Front populaire ont commencé à affluer, hier après midi, aux places qui leur ont été assignées par les organisateurs de la manifestation.

Des drapeaux tricolores surmontés du bonnet phrygien, et des drapeaux rouges commençaient à émerger de la foule. Cette foule, sous un soleil radieux, n'avait pas l'aspect ordinaire, moutonneux et sombre, des cortèges populaires. Les premiers cris qui s'élevèrent étaient hostiles au fascisme et en particulier au chef des Croix-de-Feu. Les accents de la *Marseillaise* se mêlaient à ceux de l'*Internationale*.

On remarquait notamment MM. Jouhaux, Victor Basch, Frot, Daladier, Paul Faure, Pierre Cot, Thorez et Jacques Duclos, Jean Zay.

A 15 h. 35, le cortège s'est ébranlé. Une fanfare socialiste ouvrait le cortège. La foule entonna l'*Internationale*.

Deux immenses drapeaux, l'un rouge portant en lettres d'or « Rassemblement populaire du 14 juillet », l'autre tricolore, ont été acclamés.

A 16 h. 15, le défilé, commencé depuis près d'une heure, n'a pas encore épuisé les deux premiers groupes.

A 16 h. 45, le troisième groupe du défilé du Front populaire continuait sa marche vers la place de la Nation. En tête des enfants chantaient l'*Internationale*.

En passant devant la statue du député Baudin, tué dans le faubourg Saint-Antoine en tentant d'organiser la résistance au coup d'Etat de décembre 1851, les manifestants ont salué du poing tendu une grande pancarte portant la formule du serment.

Quelques mètres plus loin, le professeur Rivet, qui rejoignait le cortège, a été acclamé et hissé sur un taxi, entre MM. Cot et Guernut.

A la fin, on marchait très vite. A 19 h. 15, le quinzième et dernier groupe quittait la place de la Bastille. Il était suivi de quelques centaines de jeunes gens en chemises bleues et cravates rouges, les groupes de défense du parti socialiste. Pendant tout l'après-midi, on n'a signalé aucun incident. Le cortège, accélérant sa marche, s'est rendu à la porte de Vincennes pour faire sa dislocation.

L'ensemble du défilé du Front populaire a duré un peu plus de quatre heures. Au moment de la dislocation du cortège, les membres du comité d'organisation se sont rendus Cours de Vincennes, dans un café devant lequel des manifestants s'assemblèrent. M. Daladier, paraissant à une fenêtre, fit une courte allocution. Monté sur un taxi, il assista au défilé de tous les groupes. M. Thorez, secrétaire général du parti communiste, monté à son tour sur un taxi, harangua la foule en affirmant que les communistes lutteront aux côtés de tous les républicains pour empêcher le fascisme de passer. A 20 h. 45, la dislocation était terminée.

En province

Paris, 15 juillet.

Les télégrammes parvenus jusqu'au début de l'après-midi d'hier au ministère de l'Intérieur de tous les grands centres de province ne signalaient aucun incident. Les manifestations prévues se sont déroulées dans le calme le plus complet.

A Lyon, le rassemblement du « Front populaire » a groupé 10,000 personnes environ.

A Marseille, 10,000 Croix-de-Feu se sont rassemblés pour aller déposer une gerbe au monument aux morts. Le cortège du « Front populaire » avait de son côté à peu près quinze mille personnes.

Lyon, 15 juillet.

Hier après midi, dimanche, a eu lieu, au monument de la République, la manifestation organisée par la Fédération radicale et radicale-socialiste du Rhône. M. Edouard Herriot a pris la parole et a dit :

« En ce 14 juillet, nous venons ici proclamer notre attachement à la République. Pour ma part, voilà trente ans que je viens ici célébrer cette fête. Cela m'autorise à dire : « A bas le fascisme de droite, à bas le fascisme d'extrême gauche. »

Comme les communistes présents manifestaient, il ajouta : « C'est nous qui avons fait le rapprochement avec le pays lointain que vous savez et qui m'a réservé un accueil plus chaleureux que ses partisans d'ici.

« Nous continuerons à lutter aussi bien contre la guerre civile que contre la guerre étrangère et contre tous ceux qui cherchent à armer les citoyens les uns contre les autres. Et, le jour où la république serait en danger, dit-il, en manière de péroraison, ce n'est pas ceux qui crient le plus fort qui la défendraient le mieux, mais nous. »

Ces paroles ont été saluées d'un tonnerre d'applaudissements et c'est à peine si les communistes présents poussaient encore quelques cris hostiles.

Strasbourg, 15 juillet.

La population strasbourgeoise a fêté cette année le 14 juillet avec un entrain particulier. Une revue de troupes a eu lieu place de la République. L'après-midi, une manifestation antifasciste a eu lieu au jardin Dolle, près du Rhin.

Vers la fin de la réunion, environ 200 communistes ont voulu forcer la tribune pour y prendre la parole. Il y eut quelques bagarres sans importance. Les organisateurs ont fait comprendre aux communistes qu'ils ne pouvaient participer à leur manifestation parce qu'ils sont les alliés des autonomistes.

LES INONDATIONS EN CHINE
100.000 MORTS

Tokio, 13 juillet.

Des messages de Hankéou annoncent que la crue du Yang Tsé Kiang est aussi forte qu'en 1931. La rivière Han, tributaire de Yang Tsé Kiang, a rompu ses digues, inondant toute la préfecture de Tien-Mien-Hsien, causant la mort d'environ 100,000 personnes et emportant 250,000 maisons. Hankéou est également menacé. Si l'eau monte encore de 11 pouces, Hankéou et Wou-Chang seront submergés. Actuellement, l'eau dépasse déjà de 4 pieds le niveau des rues de Hankéou qui, ici et là, sont sous l'eau. Les autorités locales chinoises coopèrent avec les autorités consulaires étrangères au contrôle de la crue, mais rien, semble-t-il, ne peut sauver Hankéou, car la présente crue est due à de fortes chutes de pluie dans la vallée supérieure du Yang Tsé Kiang et de ses tributaires. La situation est encore aggravée par la fonte régulière des neiges qui atteint son maximum dans les montagnes du Sze-Chuan et du Thibet à fin juillet.

LA NUIT SANGLANTE DE BELFAST

Londres, 13 juillet.

(Havas.) — Les événements sanglants de vendredi soir à Belfast (Irlande), à l'issue d'une manifestation, ont produit la plus vive émotion à Londres. Les hôpitaux de Belfast ont dû rester ouverts toute la nuit et des chirurgiens ont dû être appelés pour doubler ceux qui étaient de service.

Le 12 juillet, les orangistes (protestants du nord de l'Irlande) commémoraient la bataille de Drogheda, en 1690, qui marqua, par la victoire de Guillaume III, la fin de la résistance irlandaise.

Belfast, 14 juillet.

De nouveaux désordres ont éclaté dans la soirée, à Belfast. Des combats sérieux ont mis aux prises la foule et la police. La journée avait été relativement calme. Mais, vers 21 h., la foule a attaqué le cordon de police dans les rues avoisinant la rue d'York et a réussi à se frayer un passage, mettant à sac de nombreuses maisons et incendiant une douzaine d'habitations. De nombreux coups de feu ont été tirés, des pavés et des débris de verre ont servi également d'armes aux assaillants, contre les fusils et les matraques de la police.

La situation s'aggravant, les automobiles blindées de la police ont été envoyées sur les lieux ainsi que les troupes stationnées dans le voisinage, qui sont arrivées en camion. A l'heure du couvre-feu, l'intensité de l'émeute a diminué et, vers minuit, la police semblait maîtresse de la situation.

Deux personnes ont été tuées, une vingtaine de blessés ont été hospitalisés.

Les anciens combattants anglais à Berlin

Berlin, 15 juillet.

Hier après-midi est arrivée la première délégation officielle de la « British Legion », la grande organisation anglaise d'anciens combattants. Les cinq membres de cette délégation ont été cordialement accueillis à la gare de Berlin par d'anciens combattants allemands.

La femme du chancelier d'Autriche tuée en automobile

Vienne, 14 juillet.

Le chancelier d'Autriche, M. Schuschnigg, qui se rendait, samedi, avec sa famille à Ebelsberg près de Linz (Haute-Autriche), pour y passer les vacances, a été victime d'un grave accident d'automobile. Pour une cause encore inconnue, l'automobile alla s'écraser contre un arbre. Le chancelier d'Autriche fut projeté hors du véhicule et ne fut pas blessé, mais il subit une grave commotion nerveuse. L'épouse du chancelier, Mme Herma Schuschnigg a été grièvement blessée et a succombé ; leur fils est légèrement blessé ainsi que le chauffeur et le détective qui accompagnait le chancelier ; la bonne d'enfants n'est pas blessée.

Le chancelier Schuschnigg, conduit à l'hôpital, s'est remis rapidement et a demandé immédiatement d'être conduit auprès du corps de sa femme.

Vienne, 14 juillet.

On annonce officiellement que le chauffeur qui conduisait l'automobile du chancelier Schuschnigg est hors de danger. Il a été interrogé et a déclaré qu'il n'avait pas eu de défaillance. Dès lors, les autorités admettent que la direction de la voiture avait un défaut. Les débris de l'automobile seront transportés à Vienne où ils seront examinés par des experts.

La mort de Mme Schuschnigg est due à la rupture de la colonne vertébrale. L'enterrement aura lieu mercredi. Le chancelier est retourné à Vienne, hier dimanche, où sont arrivés tous les ministres qui étaient en vacances.

M. le conseiller fédéral Motta a adressé à M. Schuschnigg un télégramme de condoléances. Il a ajouté ses vœux pour le prompt rétablissement du chancelier et des autres personnes blessées.

EN YOUGOSLAVIE

Belgrade, 15 juillet.

L'opposition associée a tenu hier, dimanche, des réunions, à Banya Louka et à Voukovar. Devant une assistance nombreuse, les orateurs ont fait le procès du gouvernement Yevtitch et des mesures de répression qu'il a prises contre l'opposition et qu'il comptait aggraver encore en créant des camps de concentration et en organisant ses partisans en troupes d'assaut.

Les orateurs ont exprimé l'espoir que le gouvernement Stoyadinovitch tiendra la promesse qu'il a faite de donner au pays une nouvelle législation politique et un régime de liberté.

Les journaux confisqués en Allemagne

Berlin, 15 juillet.

Les confiscations de journaux étrangers ont pris, ces derniers jours, une ampleur qui n'avait plus été dépassée depuis le 30 juin 1934. Vendredi, la police a saisi 11 journaux étrangers dans les kiosques de Berlin, dont 7 français, parmi lesquels le *Temps*, 2 anglais et 1 belge. Samedi, il fut procédé à la même opération pour les *Neue Zürcher Nachrichten*, quatre nouveaux journaux français et un organe anglais.

Le président de la République polonaise

Varsovie, 14 juillet.

Le président de la République, M. Moscicki, a reçu en audience spéciale une délégation polonaise de Suisse au congrès mondial de la jeunesse polonaise résidant à l'étranger. La délégation a remis au président une adresse de la part du recteur de l'université de Fribourg, dont M. Moscicki est docteur *honoris causa*.

Les étudiants hitlériens

Gœttingue, 13 juillet.

La ligue des étudiants nationalistes-sociaux, section de l'université de Gœttingue, annonce qu'elle a rompu toutes relations avec les sociétés d'étudiants suivantes, lesquelles n'ont recueilli aucune inscription pour les camps de travail d'étudiants, contrairement aux prescriptions officielles : sociétés *Gotia, Cimbria, Frisia, Agronomia, Normannia, Cheruskia.*

Un Allemand suspect arrêté

Lyon, 14 juillet.

On vient d'arrêter un jeune Allemand qui, sous le nom d'Ostermann, s'était fait héberger chez un employé de la mairie de Villeurbane, auprès duquel il se faisait passer pour un militant d'extrême-gauche échappé d'un camp de concentration. Certains détails suspects ayant amené la police à fouiller ses bagages, on découvrit une carte d'étudiant au nom de Steuch, un billet de chemin de fer pour Genève, un reçu de 3000 dollars, plusieurs lettres se terminant par *Heil Hitler*, et enfin des timbres humides de la Légation de Suisse. Il a refusé d'indiquer ce qu'il comptait faire de ces derniers objets.

La politique espagnole

Bilbao, 15 juillet.

M. Azana, ancien président du Conseil, chef de la gauche républicaine, a prononcé un discours sur le terrain des sports de Lasesarre, à Baracaldo, devant 45,000 personnes.

M. Azana a confirmé que l'union des républicains de gauche était virtuellement faite en Espagne. Les exigences des gauches sont modestes, ajouta M. Azana : elles peuvent se résumer en une seule, que le pays soit consulté au moyen des élections.

Le trésor de l'« Egypt »

Brest, 15 juillet.

L'*Artiglio,* qui avait commencé le 30 juin ses travaux de récupération du trésor de l'*Egypt,* est rentré à Brest pour se ravitailler. Il vient de débarquer à Plymouth des lingots d'or et des souverains représentant une valeur de quatre millions.

Il reste à enlever de la Chambre du trésor environ 100 kilogrammes d'or, 175 kilogrammes d'argent et 25,000 souverains.

Nécrologie

Les obsèques du cardinal La Fontaine

Les obsèques du cardinal La Fontaine ont eu lieu vendredi, à Venise, dans la basilique de Saint-Marc, devant une immense assistance.

Dans son panégyrique, Mgr Jean Jeremich a appelé le défunt « le cardinal Mercier » de l'Italie en souvenir de son rôle à Venise pendant la guerre.

A l'élévation, les troupes ont présenté les armes, pendant que la musique de la marine jouait le *Chant du Piave.*

Le corps a été transporté au Lido, dans la chapelle votive que le cardinal avait fait construire au milieu du cimetière militaire.

Echos de partout

Les contradictions de M. Herriot

De l'hebdomadaire français *Candide* :

L'autre jour, Edouard Herriot était à Oxford, où il a reçu le bonnet et l'épitoge de docteur *honoris causa.* Comme ces fêtes savantes dans la studieuse université anglaise lui conviennent mieux qu'une conversation diplomatique à Chequers !

Et, l'autre dimanche, il était à Fontvielle. Alphonse Daudet, la Provence, les félibres, le souvenir de Mistral, toute une poésie qui embaume... Là encore le ministre d'Etat se sentait à l'aise, dans son élément, aussi libre et heureux qu'il est contraint dans un congrès radical-socialiste.

Il était né pour la littérature. Tour à tour Mme Récamier, Beethoven, les temples grecs et les cathédrales normandes l'enchantent et l'inspirent. S'il l'avait voulu, grand professeur, critique fécond, brillant conférencier, il eût fait une belle carrière d'écrivain exempte de soucis et de trouble.

Il a préféré la politique, ou plutôt il s'y est laissé entraîner. Elle lui a valu des succès, mais que d'amertumes ! Plus que ses adversaires, ses amis l'en ont abreuvé et l'en abreuvent encore. Lorsqu'il reprend le collier après des fêtes littéraires, Edouard Herriot doit se dire dans son cœur qu'il n'a pas suivi sa vraie voie ni choisi la meilleure part. Ah ! ne pouvoir aller à la fontaine de Vaucluse sans retrouver Daladier au lieu de Pétrarque et de Laure !

Devant le moulin de Fontvielle peut-être a-t-il pensé à ce conte doucement ironique qu'Alphonse Daudet avait appelé « Les trois sommations » et dont le héros confessait qu'il n'avait jamais attendu la troisième. Quelle tristesse d'avoir toujours à attendre que le parti vous somme de quitter l'union nationale à laquelle on s'est rallié devant l'imminence de la catastrophe et dans l'angoisse !

C'est la dure vie d'Edouard Herriot, déchirée par les contradictions. La démagogie a des charmes. La révolution, dans les jours paisibles, est tentante. On ne veut pas croire qu'il y ait des ennemis à gauche et l'on fait comme la chèvre de M. Seguin, la chèvre aventureuse. On va s'ébattre avec le Cartel et l'on rencontre le loup.

Ce sera encore comme dans le conte d'Alphonse Daudet... Il luttera toute la nuit. Et puis, au petit jour, le Front commun le mangera.

Mot de la fin

Au conservatoire de Paris :

— Félicitations ! Vous avez un prix de comédie... On vous a trouvé très drôle...

— Oui... l'ennui c'est que je concourais pour la tragédie.

Pour la langue française

« Cette essence fait en aller les taches. »

Grammaticalement, cette phrase est incorrecte. On devrait dire : « Cette essence fait s'en aller les taches. » Mais l'Académie a accepté cette expression usitée dans le langage populaire. Le bon langage n'usera pas de la licence autorisée par la trop indulgente Académie.

La fête nationale française à l'Ambassade de Berne

Hier, à la réception des membres des Sociétés françaises, à l'occasion du 14 juillet, S. Exc. le comte Clauzel, ambassadeur de France à Berne, a prononcé le discours suivant :

Mon cher Président,

Je vous remercie très cordialement, au nom de l'Ambassadrice et au mien, des termes si délicats dans lesquels vous vous êtes fait le porte-parole de nos chers compatriotes que nous sommes si heureux d'accueillir dans la maison de France.

En rendant un juste hommage aux éminentes qualités des hommes d'élite à qui incombe la lourde tâche d'assurer le salut de notre pays et de veiller sur les destinées de la République, vous avez eu raison de leur faire confiance pour surmonter la crise qui sévit sur le monde entier. Elle n'est, hélas ! pas seulement économique et financière, mais aussi d'ordre politique, social et même moral, cette crise universelle, qu'on attendait au lendemain de la guerre et qui paraît aujourd'hui d'autant plus cruelle qu'elle est survenue à retardement, après quelques années de vie facile et de prospérité factice. Comme l'a dit un humoriste anglais, c'est cette période-là qui aurait mérité plus justement d'être qualifiée de critique, et nous en payons chèrement aujourd'hui les imprudentes expériences. Pour s'être accoutumé à trop de bien-être, capitalistes et financiers, industriels et commerçants expient l'erreur d'avoir enfreint les règles immuables dont dépend l'équilibre de la production et de la consommation, et d'avoir recherché un maximum de profit avec un minimum de risques, tandis que les travailleurs des ateliers et des campagnes doivent renoncer de leur côté à obtenir un maximum de salaire pour un minimum de labeur. Le réveil a été rude pour tous. Mais ce n'est que grâce à l'union courageuse et consciemment organisée des uns et des autres que l'équilibre pourra être rétabli dans tous les domaines.

Si un pays est qualifié pour donner l'exemple de cette renaissance, c'est bien le nôtre comme vous l'avez dit si justement, mon cher Président. Notre peuple de France est trop épris des immortels principes de liberté, d'égalité et de fraternité, que nous célébrons aujourd'hui en commémorant l'anniversaire de la prise de la Bastille, pour céder aux illusions dangereuses qui pourraient mettre en péril ce précieux héritage. En face du danger, d'où qu'il vienne, l'union s'est toujours faite entre les Français à toutes les heures de leur longue histoire. Les glorieux souvenirs de la grande guerre en font foi, et les noms des victoires inscrits sur les drapeaux qui défilent à cette heure devant l'Arc de Triomphe et s'inclinent devant le Chef de l'Etat et les membres du gouvernement ne sont-ils pas le meilleur gage de confiance et ne justifient-ils pas l'optimisme que vous manifestiez tout à l'heure ?

Le chef du Département militaire du canton de Lucerne, en saluant hier le Président de la Confédération à l'occasion du concours hippique, faisait preuve du même optimisme en le basant, lui aussi, sur une trilogie qui a fait la force de la démocratie suisse, encore plus ancienne que la nôtre : la Foi, l'Espérance et la Charité honorées comme vertus théologales. Suivons l'exemple de nos chers amis suisses, qui nous donnent une si large hospitalité, en pratiquant nous aussi ces nobles vertus et en restant fidèles à nos principes. Efforçons-nous surtout d'éviter entre nos deux pays voisins, qu'unit une amitié séculaire, tous les sujets qui pourraient nous diviser et par conséquent nous affaiblir. C'est là une tâche particulièrement délicate en ce moment. Aussi devons-nous tous nous y consacrer inlassablement afin d'atténuer les conséquences des mesures de protection que tous les Etats ont été amenés à prendre pour améliorer leur balance commerciale et diminuer le nombre de leurs chômeurs. La question de la protection de la main-d'œuvre nationale a causé depuis quelques mois de graves soucis aux Suisses de France comme aux Français de Suisse. Les efforts qui ont été tentés de part et d'autre pour arriver à un accord équitable sont, Dieu merci, sur le point d'aboutir, et celui-ci va sans doute être réalisé à très brève échéance par une commission mixte qui doit se réunir à Paris mardi prochain. J'espère que ses membres pourront également trouver une solution satisfaisante à la question du chômage, qui n'est pas moins préoccupante. Je prie les Présidents et les membres de nos Sociétés de bienfaisance de vouloir bien donner à tous nos compatriotes l'assurance que leurs intérêts ne sont pas perdus de vue et qu'ils seront défendus comme ils doivent l'être. J'espère d'ailleurs pouvoir leur donner à cet égard des précisions favorables lors de la réunion, au Locle, des représentants de toutes nos Sociétés, le 28 juillet. En attendant, mes chers compatriotes, je vous convie à mon tour à faire confiance à nos dirigeants et à serrer les rangs avec le courage souriant et le beau sang-froid qui sont l'apanage de notre race et ont permis aux Français de tous temps de surmonter toutes les épreuves.

En adressant un salut déférent à M. le Président de la République et à M. le Président de la Confédération helvétique, et en remerciant les amis suisses qui ont bien voulu se joindre à nous aujourd'hui, je vous demande, Mesdames et Messieurs, de venir lever vos verres en l'honneur de la France et de la République immuablement attachées au maintien de l'ordre et de la paix.

Secours pour les inondés dans la plaine du Rhône

La Société suisse d'utilité publique et le Fonds suisse pour dommages non assurables, d'accord avec le Département fédéral de l'Intérieur et les gouvernements respectifs des cantons atteints, se sont décidés d'organiser une collecte générale suisse en faveur des particuliers ayant subi des dommages en suite des inondations causées par le Rhône. Le Fonds suisse est en position de parer aux dégâts considérables causés par les éléments, ces derniers mois, dans les cantons du Tessin, de Neuchâtel, Bernem, Grisons, Uri, Schwytz, Fribourg, etc., et de dédommager les sinistrés de la façon habituelle, mais vis-à-vis d'une catastrophe pareille à celle que le Rhône a causée, ses moyens sont absolument insuffisants. La collecte fédérale du 1er août étant en train, il serait inopportun de lui nuire ; c'est pourquoi il a été décidé de ne commencer la collecte pour les sinistrés du Rhône qu'après le 1er août. Ce renvoi ne peut avoir de suites dommageables conséquentes, parce que les cultures de la plaine du Rhône sont encore sous l'eau et que leur produit de cette année est déjà perdu, quoi qu'il en soit.

Exposition nationale suisse en 1938

Le Conseil général de Zurich a entendu une interpellation radicale concernant l'exposition nationale suisse de 1938, qui se tiendra à Zurich. L'interpellation demandait la construction à bref délai d'un bâtiment d'exposition et de congrès. M. Klœti, maire de Zurich, répondit qu'il en serait ainsi et que les travaux de préparation allaient être poussés activement.

Limite d'âge au service de l'Etat

Le Conseil d'Etat de Lucerne propose au Grand Conseil de ratifier une motion socialiste approuvée par le Conseil, en mai 1934 et visant à fixer la limite d'âge dans le service de l'Etat — autorités législatives exceptées — à 68 ans. Les fonctionnaires ou employés élus par les autorités administratives ou judiciaires cantonales, à l'exception des membres des commissions, devront donc, sitôt leur 68 années révolues, se démettre de leur fonction. Mais la disposition en question n'est pas applicable pour les fonctionnaires dont l'élection est prévue par la constitution cantonale. Il y aura donc lieu, à l'égard de ceux-ci, de modifier la constitution.

VOTATION VAUDOISE

Par 7056 oui contre 6785 non, le peuple vaudois a adopté le nouvel article 74 de la constitution vaudoise, portant de 9 à 11 le nombre des juges cantonaux.

Le souvenir d'Isabelle Kaiser

Le monument élevé à la mémoire de la poétesse Isabelle Kaiser et dû au ciseau du sculpteur Hans von Matt a été inauguré hier dimanche à Beckenried (Nidwald), en présence d'une nombreuse assistance. Un cortège pittoresque, évoquant à la fois l'œuvre et la vie de l'écrivain et les us et coutumes du peuple nidwaldien, marqua le début de la cérémonie. Au cours de celle-ci, qui se déroula devant le monument, le président du comité d'initiative, M. Murer, conseiller d'Etat, parla des affinités entre la poétesse et le peuple de Nidwald et confia la garde du monument à la commune de Beckenried. Le discours principal fut prononcé par M. Odermatt, rédacteur à Zurich, en sa qualité d'ami de l'écrivain et de ressortissant de Beckenried.

La cérémonie fut rehaussée par diverses productions musicales et chorales.

Puis, une seconde manifestation eut lieu dans la grande salle de l'hôtel Mond, où des discours furent prononcés par MM. Odermatt, conseiller d'Etat ; Lusser, conseiller municipal, de Zoug ; Murer, conseiller d'Etat, et Odermatt, chancelier d'Etat, au nom de la Société des écrivains suisses. Mlle Agnès Segesser, de Lucerne, prit la parole au nom de l'Association des femmes écrivains catholiques de Suisse.

Trains spéciaux pour le lac Léman et Genève

Samedi, 20 juillet, les Chemins de fer fédéraux mettront en marche des trains spéciaux à prix réduits pour Vevey, Montreux, Clarens, Territet, Lausanne et Genève. Ces trains spéciaux circuleront par n'importe quel temps.

Il est délivré des billets spéciaux valables à l'aller par le train spécial et au retour dans les dix jours.

A Lausanne-Ouchy, aura lieu la Fête internationale de sauvetage.

Pour plus de détails, voir les affiches dans les gares.

LES SPORTS

LE 29me TOUR DE FRANCE

La 9me étape : Gap-Digne, 227 km.

Classement de l'étape. — 1. Vietto, 8 h. 1 min. 27 sec. ; 2. Camusso, 8 h. 1 min. 34 sec. ; 3. Vervaecke, 8 h. 3 min. 50 sec. ; 4. Speicher, 8 h. 4 min. 34 sec. ; 5. Morelli, 6. Benoît Faure, 7. *Amberg,* 8. Archambaud, 9. Fayolle, même temps ; 10. Lowie, 8 h. 4 min. 47 sec.

Classement des Suisses : 7. Amberg, 8 h. 4 min. 34 sec. ; 23. Hartmann ; 43. Stettler.

Abandons : Kijewski, Hodey, Renoncé, De Caluwé, Garnier, Debenne, Neuville et Demetrio.

La 10me étape : Digne-Nice, 156 km.

Cinquante-huit coureurs ont pris le départ hier, dimanche, après midi, à Digne, sous un ciel d'orage. Aussitôt, Pélissier et Le Grevès partent à fond et derrière eux le peloton se disloque. Les crevaisons s'en mêlent ; à peine les fuyards sont-ils rejoints que Jean Aerts démarre à son tour, tandis que le gros du peloton est emmené par Romain Maes, flanqué de Camusso, le nouveau prétendant au maillot jaune. Aerts et ses deux compagnons sont rejoints par Lapébie et Ruozzi. La pluie ralentit le train des coureurs. Cependant, les cinq hommes de tête accentuent leur avance. Ruozzi, qui habite Nice, voudrait bien arriver premier dans sa ville natale. Mais ses tentatives de fuite échouent les unes après les autres ; seul l'Allemand Thierbach est lâché. Derrière eux, Speicher et Le Grevès regagnent du terrain et les rejoignent. A 15 kilomètres de Nice, Romain Maes a 3 minutes de retard sur eux. Les cinq hommes arrivent ensemble et disputent, à l'exception de Speicher, la première place au sprint. Elle revient à Jean Aerts, mais Le Grevès a déposé aussitôt une réclamation contre lui.

Classement de l'étape : 1. Jean Aerts, 4 h. 22 min. 35 sec. ; 2. Lapébie, à une roue ; 3. Ruozzi ; 4. Le Grevès ; 5. Speicher, 4 h. 22 min. 45 sec. ; 6. Morelli, 4 h. 25 min. 3 sec. ; 7. *ex-æquo,* Ch. Pélissier, Teani, Thierbach, Romain Maes et Camusso.

Classement des Suisses : 16. Hartmann, 4 h. 26 min. 47 sec. ; 20. Stettler, même temps ; 56. Amberg, 4 h. 57 min. 14 sec.

Classement général : 1. Romain Maes, 64 h. 41 min. 5 sec. ; 2. Camusso, 64 h. 46 min. 36 sec. ; 3. Speicher, 64 h. 47 min. 13 sec. ; 4. Morelli, 64 h. 49 min. ; 5. Lowie, 64 h. 54 min. 23 sec. ; 6. Vervaecke, 64 h. 58 min. 16 sec. ; 7. Vietto, 65 h. 5 min. 15 sec. ; 8. Sylvère Maes, 65 h. 11 min. 24 sec. ; 9. Bernard, 65 h. 16 min. 13 sec. ; 10. Bergamaschi, 65 h. 23 min. 50 sec.

Classement général des Suisse : 27. Hartmann, 66 h. 42 min. 20 sec. ; 39. Amberg, 67 h. 16 min. 18 sec. ; 42. Stettler, 67 h. 25 min. 1 sec.

Classement international : Belgique, 194 h. 34 min. 44 sec. ; 2. Italie, 195 h. 1 min. 43 sec. ; 3. France, 195 h. 16 min. 19 sec. ; 4. Allemagne, 198 h. 11 min. 49 sec. ; 5. Espagne, 201 h. 59 min. 9 sec.

Un coureur du Tour meurt des suites d'un accident

Hier soir, est mort, à l'hôpital de Grenoble, où il avait été transporté à la suite d'une chute qu'il fit au cours de la 5me étape du Tour de France, le coureur espagnol Cepeda. Il avait été trépané samedi matin, mais tous les efforts pour le sauver se révélèrent vains.

Le Tour du lac Léman à la marche

Voici le classement :

1. Fritz Aebersold, 19 h. 51 min. 10 sec. ; 2. Denner, 19 h. 56 min. ; 3. Adolf Aebersold, 20 h. 23 min. 45 sec. ; 4. Cornet, 20 h. 33 min. 5 sec. ; 5. Hansconrad, 20 h. 52 min. 25 sec. ; 6. Sarrasin, 21 h. 26 min. ; 7. Blanquier, 21 h. 43 min. 20 sec. ; 8. Dujardin, 22 h. 10 min. 10 sec. ; 9. Mohler, 22 h. 45 min. 25 sec. ; 10. Carretti, 22 h. 56 min. 10 sec. ; 11. van Hamme, 23 h. 2 min. ; 12. Boucherle, 25 h. 17 min. ; 13. Burnand, 25 h. 27 min.

AVIATION

La liaison aérienne France-Amérique

A Lisbonne, M. Giscard d'Estaing, chef de cabinet du ministre français de l'air, s'est entretenu avec le major aviateur Alfredo Sintra, secrétaire du conseil portugais de l'air, des possibilités d'utilisation des Açores comme escale pour une ligne aérienne à établir entre l'Europe et l'Amérique du nord.

AÉROSTATION

Un ballon suisse atterrit sur la montagne

Le ballon suisse *Victor de Beauclair* a pris le départ hier matin dimanche, à 10 heures, de Davos, pour une randonnée au-dessus des Alpes. Par suite du vent qui soufflait en tempête, il fut obligé d'atterrir à flanc de montagne, vers 15 h., près de Bergün, à 1800 mètres d'altitude. Les opérations d'atterrissage se déroulèrent parfaitement. L'enveloppe du *Victor de Beauclair* a été ramenée dans la vallée, en dépit de quelques difficultés.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Un Suisse se noie en Haute-Loire

Dans la rivière l'Ance, au lieu dit Moulas, commune de Tiranges (Haute-Loire), M. Alfred Zingg, âgé de 48 ans, de nationalité suisse, monteur dans une usine électrique, qui prenait, samedi, un bain dans un cours d'eau, a été frappé de congestion et s'est noyé.

Inondations en Espagne

On signale en de nombreux endroits d'Espagne des orages violents, des trombes d'eau, des inondations, causant des dégâts matériels considérables et même des victimes.

Près de Pampelune, la rivière Cidacos a débordé, détruisant les récoltes. La route Pampelune-Saragosse est coupée. A Pueyo et dans la province de Saragosse, des lignes de chemins de fer sont coupées par les eaux.

Un bateau chinois sombre — 100 victimes

Un bateau chinois a sombré près de Tinghaï, province de Tche Kiang. Cent passagers ont péri ; quatre cents auraient été sauvés.

Village espagnol détruit par un cyclone

Le village espagnol de Fuentès a été complètement rasé par une tornade. Les habitations, construites en terre glaise et qui abritaient 1500 personnes environ, ont toutes été détruites, à l'exception de l'église, du château et de trois demeures faites en pierres de taille. Sur la route de Fuentès à Valdefero, près de Palencia, des arbres ont été déracinés, ce qui a interrompu la circulation. Une personne a été tuée et plusieurs blessées.

Catastrophe aérienne en Hollande — 6 morts

Un avion hollandais s'est écrasé sur l'aérodrome d'Amsterdam et a pris feu. Plusieurs passagers ont péri.

Cet avion hollandais assurait le courrier régulier Hollande-Suède. C'est par suite du mauvais fonctionnement d'un des moteurs que l'avion a dû faire demi-tour et revenir à l'aérodrome quelques minutes après avoir pris son vol pour Malmœ.

Au moment de l'atterrissage, une des ailes ayant touché le sol, l'appareil a capoté et a pris feu.

Suivant les derniers renseignements il y avait 19 personnes à bord et contrairement à la première nouvelle toutes n'ont pas péri. Les quatre membres de l'équipage et deux passagers ont été tués. Les treize autres ont pu se sauver.

Les deux passagers sont des Anglais.

Trois passagers, deux Suédois et un Anglais, ont été légèrement blessés.

Un terrible accident d'autobus

Vingt habitants de Willebroek (Hollande) avaient décidé de se rendre ensemble en Belgique pour y chercher un orgue acheté par l'un d'eux. En revenant, arrivé près de Turnhout où se trouve le pont N° 1 du canal de Turnhout à Anvers, le chauffeur voulant éviter un cycliste venant de la direction de Turnhout, prit un virage et alla se jeter contre le parapet du pont qui fut en partie défoncé. L'autobus versa, moteur en avant, dans le canal. Deux voyageurs qui se trouvaient aux côtés du chauffeur eurent cependant le temps de sauter hors de la voiture et de gagner la berge à la nage.

De nombreux bateliers et des baigneurs se trouvant dans ces parages, les secours s'organisèrent assez rapidement. Dix voyageurs, dont les deux personnes qui se trouvaient à côté du chauffeur, purent être ainsi sauvés, tandis que les 11 autres ne purent être retirés qu'à l'état de cadavres.

Deux officiers français attaqués

Un attentat a été commis hier, dimanche, contre deux officiers qui circulaient en automobile sur la route de Sarrebruck à Metz, à 15 km. de Metz, au lieu dit « La Planchette ». Les lieutenants Viennois et Lalande, du 146me régiment d'infanterie, regagnaient le camp de Zimming, où ils sont détachés, dans une petite automobile à deux places, quand ils ont été attaqués par deux individus à bicyclette qui ont tiré quatre coups de revolver dans leur direction.

L'officier qui conduisait est parvenu à stopper, mais les agresseurs avaient pris la fuite.

L'un des deux individus est un tout jeune homme de quatorze ans environ. Les deux officiers, dont l'un a été atteint à la mâchoire et l'autre a eu le cou traversé par une balle, ont été transportés à l'hôpital militaire de Metz. Leur état est satisfaisant. On recherche les auteurs de l'agression.

Tremblement de terre

De violentes secousses sismiques ont été ressenties dans toute la Bulgarie et à Sofia. Le centre du séisme se trouvait vraisemblablement à 250 km. au nord de Sofia. On ne signale jusqu'ici pas de dégâts.

SUISSE

Agression et mort

M. Samuel Dépierraz, âgé de 61 ans, aide-jardinier à Lausanne, rentrait chez lui, dans la nuit de vendredi à samedi, avec un compagnon avec lequel il se prit de querelle. Au cours de la dispute, Dépierraz fut jeté au bas de l'escalier, où il resta sans connaissance. Son agresseur le remonta dans sa chambre et prit la fuite. Des voisins firent transporter Dépierraz à l'hôpital cantonal, où il est décédé, samedi soir, d'une fracture du crâne. La police recherche l'agresseur.

Vols dans les cures

Ces derniers jours, des vols ont été commis dans plusieurs cures du canton d'Argovie, notamment à la cure catholique de Gebenstorf, où plus de 1000 fr. ont été dérobés, et dans les cures protestantes de Gebenstorf, Rain et Lenzburg. On ne possède aucune trace des voleurs.

Motocyclistes tués

A Bâle, hier dimanche, à un carrefour, un motocycliste est entré en collision avec une automobile. Il a été tué sur le coup. Il s'agit de M. Fritz Grossenbach, âgé de trente ans. Son compagnon, assis sur le siège arrière, a été grièvement blessé. Quant au conducteur de l'automobile, il porte diverses contusions.

* * *

M. Antoine Schlüssel, peintre, âgé de 23 ans, circulant en motocyclette sur la route cantonale, à Reiden (Lucerne), est entré en collision avec une automobiliste qui venait d'éviter un cycliste et ne se trouvait plus tout à fait à droite de la route. Schlüssel, domicilié à Dagmersellen, a été tué sur le coup.

Cycliste contre automobile

A Aarau, dans la nuit de samedi à hier dimanche, un cycliste, nommé Keller, âgé de 45 ans, a été tamponné par une automobile et tué sur le coup.

Une première ascension

Hier, dimanche, deux alpinistes neuchâtelois, Pierre Dessaules et Edgar Seiler, ont réussi la première ascension de la paroi nord du Balmhorn, au-dessus de Kandersteg. Partis à 1 h. du matin de la cabane du Balmhorn, les deux alpinistes ont atteint le sommet à 9 heures.

Crime ou suicide ?

Hier matin, dimanche, la femme d'un commerçant et fabricant zuricois informait des amis que vers 6 h. du matin elle avait trouvé son mari, âgé d'une cinquantaine d'années, sans connaissance, dans une chambre, une balle dans la tête et un stylet dans la poitrine. Deux médecins appelés firent transporter le blessé à l'hôpital, où il a succombé. La justice a ouvert une enquête. On ne sait encore s'il s'agit d'un suicide ou d'un meurtre. Le stylet et le pistolet appartenaient à la victime.

Incendie

Un incendie a détruit samedi après midi la scierie de Fællanden (Berne). Toutes les machines et de grandes quantités de bois sont restées dans les flammes. Les dégâts dépassent 20,000 francs. Le sinistre est attribué à la malveillance.

Les noyés

A Kreuzlingen (Thurgovie), hier dimanche, M. Ernest Schümperli, âgé de quarante-deux ans, marié et père de trois enfants, s'est noyé en prenant un bain dans un étang.

Le danger des pierres à la montagne

Au-dessus de l'auberge du Stockhorn, hier matin, dimanche, une chute de pierres a grièvement blessé M. Ernest Rohrer, âgé de quarante et un ans, gardien-chef à l'hôpital de Thoune. M. Rohrer mourut pendant son transport à l'infirmerie d'Erlenbach.

PETITE GAZETTE

Dans une vieille commode

Ces jours-ci, sur un marché à la ferraille situé dans un faubourg de Barcelone, un jeune brocanteur achetait, avec un lot de vieux habits, une vieille commode, le tout pour quelques pesetas. Quelques jours après, un client se présenta chez le brocanteur en lui offrant d'acheter la commode pour la somme de huit pesetas. Le vendeur accepta l'offre et l'acheteur eut l'idée d'ouvrir la commode. Il y découvrit un tiroir secret, où se trouvaient une quantité de pièces d'or et des billets de la Banque d'Angleterre.

Une discussion s'engagea aussitôt entre l'acheteur et le vendeur pour savoir à qui appartenait le trésor, l'argent représentant le prix du précieux objet n'étant pas encore versé. Pourtant, l'un et l'autre décidèrent que le mieux était de se partager le magot. Celui-ci serait, d'ailleurs, respectable puisqu'il se monterait à plusieurs centaines de milliers de pesetas. (La peseta espagnole vaut 42 centimes suisses.)

La montagne tragique

Cent et un accidents survenus dans les Alpes françaises, suisses, italiennes et autrichiennes en 1934 ont causé la mort de 146 personnes. C'est le chiffre le plus élevé enregistré depuis treize ans (128 en 1931, 112 en 1933).

Les victimes hommes ont été au nombre de 125 ; les femmes, 21 ; parmi les hommes, dans neuf cas seulement, les victimes étaient accompagnées de guides ; 18 touristes s'étaient aventurés seuls.

Le ski a fait 30 morts (17 en 1934), augmentation due à la popularité croissante de ce sport et aux plus grandes altitudes où ses fervents vont l'exercer.

Causes et nature des accidents : 44 chutes dans les rochers, 14 avalanches, 11 tempêtes et épuisement ; une seule personne a péri dans une crevasse. Le seul orage du 9 septembre a coûté la vie à 21 grimpeurs, dont neuf moururent d'épuisement ; 53 des accidents recensés furent dus à l'imprudence, à l'inexpérience ou à l'équipement défectueux des touristes.

FRIBOURG

Première messe aux Cordeliers

Le vénérable couvent des Cordeliers, si cher aux Fribourgeois, était hier en fête. L'un de ses fils, le R. Père André Murith, y célébrait sa première messe solennelle. Il était assisté par le R. Père Fidèle, vicaire du monastère et, détail touchant, deux de ses confrères, les Pères Casimir et Cyrille, qui avaient reçu, l'un le diaconat, l'autre, le sous-diaconat le jour même où il était ordonné prêtre, remplissaient auprès de lui leurs fonctions de diacre et de sous-diacre. Tous les membres de sa famille religieuse que le service des âmes n'avait pas appelés au dehors étaient présents ; les uns dans le chœur où ils accomplissaient quelque fonction, les autres à la tribune où ils chantèrent d'une façon parfaite une messe de Griesbacher. Dans le chœur étaient placés le père spirituel du jeune prêtre, M. Joseph Murith, et la mère spirituelle, Mme Louis Rochat-Lenweiter, la mère du célébrant, ses sœurs, ses autres parents, ses amis, ses invités occupaient les premiers bancs de la nef.

Après l'évangile, M. l'abbé Brodard, révérend curé d'Estavayer-le-Lac, monta en chaire et, en termes éloquents, pleins de chaleur et de vie, il dit comment le prêtre est le continuateur du Christ auprès des hommes. La messe se poursuivit et s'acheva au milieu du plus grand recueillement. Puis ce fut le chant triomphal du *Te Deum*.

Tous les invités se retrouvèrent ensuite à l'Hôtel Suisse pour un repas qui fit le plus grand honneur à la cuisine de l'hôtel et qui fut servi d'une manière irréprochable par un personnel bien stylé.

M. le préfet Renevey remplissait les fonctions de major de table ; il le fit avec le tact et l'à propos qui le distinguent.

Le R. Père André ouvrit la série des discours et des toasts en disant toute sa reconnaissance à Dieu, à ses parents, à sa famille spirituelle, à tous ceux qui l'aidèrent à parvenir au sacerdoce.

M. Renevey, préfet, dit la grande joie de la journée : un prêtre de plus ! L. R. Père Fidèle parla au nom du R. Père Gardien des Cordeliers, empêché d'assister à cette belle fête de famille. Et ce fut vraiment la fête et l'exaltation de la famille. M. le chanoine Philipona, curé de Saint-Jean, prit la parole au nom de la paroisse de Saint-Jean qui, au lendemain de l'accident qui la priva de son chef, accueillit la famille Murith. M. Murith, syndic de Gruyères, vice-président du Grand Conseil, parla en termes élevés et pleins de foi au nom de la famille paroissiale et communale à laquelle appartient le Père André. Le R. Père Morard, O. P., parla au nom de la famille universitaire ; M. le chanoine Von der Weid, curé de la cathédrale, au nom de la paroisse de Saint-Nicolas, dont le jeune Murith fit partie jusqu'à la mort de son père ; M. le professeur Gaston Castella, au nom de la famille des historiens à laquelle appartient déjà le R. Père Murith qui continue la série des historiens de son couvent. M. Castella rappela la mémoire du vénéré Père Nicolas Rædlé et du très regretté Père Bernard Fleury. M. l'abbé Joseph Gremaud, professeur, parla au nom de la grande famille du collège Saint-Michel dont le nouveau prêtre fut un des élèves les plus distingués.

Puis, parents et amis descendirent aux Cordeliers pour assister aux vêpres solennelles et remercier Dieu qui leur avait procuré l'allégresse de ce beau jour.

Un tragique accident à Posieux

Un tragique accident s'est produit hier soir, dimanche, vers minuit, à Posieux. Il y avait eu, à l'auberge de la Croix-Blanche, un jeu de tonneau. La soirée se prolongea assez tard. Vers minuit, un agriculteur d'Ecuvillens, M. Arthur Chenaux, âgé de quarante-quatre ans, partit de l'auberge sur son cheval. Il avait fait quelques mètres sur la route quand soudain un motocycliste, M. René Galley, employé à l'usine électrique de Hauterive, qui venait également de quitter l'auberge, se jeta contre l'animal, qui tomba, entraînant son cavalier dans sa chute. On s'empressa au secours du malheureux, qui gisait sans connaissance sur le sol et on le transporta, chez M. Pasquier, syndic de Posieux. Il avait une fracture du crâne. Il expira vers 1 h. ce matin, sans avoir repris connaissance.

La préfecture de la Sarine a fait une enquête.

Recrutement

Voici les résultats du recrutement de samedi à Morat, pour les jeunes gens de Chiètres et du Vuilly :

Présentés, 48, dont 2 ajournés ; aptes au service, 36 ; services complémentaires, 10 ; ajourné à un an, 1 ; exempté, 1 ; soit le 74 % d'aptitude pour les recrues et le 75 % au total.

Une chute de cheval

Entre Neyruz et Onnens, hier soir dimanche, un cheval monté par M. Alfred Page, de Cottens, âgé de trente-cinq ans, a été soudain effrayé pour une cause qu'on ignore et a fait un brusque écart. Le cavalier tomba sur le sol et se fractura la mâchoire. Il fut conduit à l'hôpital cantonal par M. le docteur Page.

La fête cantonale de gymnastique

C'est par un temps splendide qu'a eu lieu, à Morat, hier, dimanche, 14 juillet, la fête cantonale de gymnastique, qui a obtenu un succès complet. Le matin, dès 6 h. 30 déjà, la cité moratoise s'animait par l'arrivée des sections qui immédiatement se rendirent sur la place de fête, fort bien aménagée. A 7 h. déjà, les gymnastes des catégories populaires, nationaux A et B et athlétisme A et B rivalisaient d'ardeur pour les meilleures places. Un jury sévère se montrait parcimonieux dans l'octroi des points, ne faisant ainsi qu'obéir aux recommandations du comité technique. Pourtant, d'excellentes notes furent décernées, correspondant à la valeur de travaux soignés par une préparation tout à fait complète. A 9 h., c'était le tour des gymnastes artistiques des catégories A et B. d'être à l'œuvre. Là encore, on pouvait assister à des démonstrations de grandes qualités. Pendant que ces gymnastes et notamment Schurrmann et Schæffer soulevaient l'admiration des nombreux spectateurs, avait lieu à la gare la réception de la bannière cantonale venant de Chiètres, lieu de la dernière fête. Un cortège s'organisa pour traverser la cité, sous la conduite de la musique de Morat, et se rendre dans la cour du collège, où eut lieu un échange d'aimables paroles entre le délégué de Chiètres, le syndic de Morat et le président de l'association cantonale de gymnastique.

Les concours individuels firent place ensuite aux exercices d'ensemble, répétition préparatoire en vue des exercices généraux de l'après-midi. Ce fut, après cela, le dîner dans les différents restaurants. A l'hôtel Enge se trouvaient réunis les représentants des autorités, aux côtés des membres des comités de gymnastique et des jurés. Durant ce banquet, excellemment servi, M. Jungo, président du comité d'organisation, adressa aux gymnastes des souhaits de bienvenue, et aux membres des autorités de vifs remerciements pour leur témoignage de sympathie et leur appui constant à la cause de la gymnastique. M. Meyer, préfet, au nom des autorités cantonales, puis M. Liechti, en celui de la ville de Morat, eurent, à l'égard des gymnastes, de fort aimables paroles. Des vins d'honneur furent offerts par la commune de Morat. M. Strub, président cantonal, interprète de l'Association de gymnastique, fit part de la joie de ses membres à se trouver réunis à l'occasion d'une manifestation aussi bien réussie parce que organisée avec entrain et enthousiasme, précision et minutie.

Le défilé des sections, à travers la cité richement pavoisée, attira une foule énorme de personnes qui se massaient le long du parcours. On put admirer la belle et fière allure des gymnastes, marchant d'un pas cadencé et ferme, en suivant le rythme de la musique et des tambours. Sur la place de fête, le public, qui s'y trouvait nombreux, ne ménageait pas les applaudissements qui marquent la valeur des productions des sections. Energie, volonté tels sont les traits dominants de la physionomie des concours. Les travaux atteignent de ce fait un degré de précision très élevé. Dans une catégorie comme dans l'autre, la couronne de laurier de première classe a pu être décernée à chaque section, ce qui a été relevé avec beaucoup de satisfaction par M. Strub, lors de la proclamation des résultats, faisant suite au spectacle magnifique que constitue l'exécution de préliminaires généraux par une belle phalange de trois cents jeunes gens.

De la fête de Morat, des mieux réussie, les participants garderont fidèlement le souvenir. Manifestation charmante qui s'est déroulée dans une atmosphère d'enthousiasme et de sympathie et qui a affirmé l'excellente forme des sections fribourgeoises, toutes dirigées par des moniteurs compétents s'inspirant de principes méthodiques.

Voici les principaux résultats :

Concours de sections

Première catégorie : Bulle, 147 p. 40 ; *Freiburgia,* 146, 90 ; *Ancienne,* 145,95 ; Morat, 144,05.

Deuxième catégorie : Chiètres, 143,90 ; Montilier, 143,45 ; Romont, 143 ; Belfaux, 140,45.

Troisième catégorie : Estavayer, 144,05 ; Broc, 143,75 ; Vuadens, 143,40 ; Guin, 141,90 ; Châtel-Saint-Denis, 141,75.

Concours artistiques

1re catégorie (couronnés) : 1. Léo Schürrmann, *Ancienne,* 98,50 ; 2. Louis Schæffer, *Freiburgia,* 96,35 ; 3. Rudolf Stauber, *Ancienne,* 93,35 ; 4. Jakob Hirschi, *Ancienne,* 93,20 ; 5. Hans Poncet, Morat, 92,60 ; 6. Jacob Airoldi, Bulle, 91,70 ; 7. Vincent Philiponna, *Freiburgia,* 89,95 ; 8. Gaston Genilloud, Bulle, 89,85 ; 9. Ernest Siegrist, Estavayer, 89,55 ; 10. Marcel Thomas, Estavayer, 89,30 ; 11. Melchior Kalberer, *Freiburgia,* 89,05 ; 12. Gérard Jacqueroud, Broc, 87.

Jeux nationaux

1re catégorie (couronne) : 1. Philippe Volery, *Ancienne,* 98,10 ; 2. Charles Nicolet, Broc, 95,80 ; 3. Auguste Moduli, Montilier, 93,35 ; 4. Joseph Colliard, Châtel-Saint-Denis, 93,10 ; 5. Hans Niederhauser, *Ancienne,* 93,10 ; 5. Werner Kunz, Morat, 92,95 ; 6. Colliard, Châtel-Saint-Denis, 92,55 ; 7. Marcel Rolle, *Ancienne,* 91,65 ; 8. Hans Rodel, Chiètres, 89,95 ; 9. Hans Gilgen, Morat, 88 ; 10. Alfred Mæder, Chiètres, 87,85 ; 11. Alfred Levrat, Vuadens, 83.

* * *

Nous publierons demain les autres résultats.

La fête scolaire de l'Auge

Une cérémonie des plus charmantes a terminé l'année scolaire dans la paroisse de Saint-Maurice. Sur la placette exquise que l'Auge possède à elle seule, et qui a été mise en valeur, ces dernières années dans tout son charme archaïque, s'est déroulée la vraie fête de l'enfance. Dans un cadre d'autorités, de parents et d'amis, les rondes, les chants, les saynètes et les récitations se sont succédé avec une tenue, un bon goût et une aisance auxquels chacun s'est plu à rendre hommage. Cette cérémonie, qui n'a que deux ans d'existence, s'est affirmée hier pleine de vitalité et d'entrain, en des morceaux finement choisis où alternaient l'allemand et le français dans un contraste savoureux. Il n'était pas difficile de distinguer immédiatement plus de grâce aisée chez les uns, mitigée de plus de martialité chez les autres. Tous les petits acteurs, sans exception, ont tenu leurs rôles avec aisance et naturel. Des voix claires et bien timbrées, des ensembles sans bavures, des textes dont pas un mot n'était perdu, une réelle sensibilité, une discipline souple mais sûre, ont donné de tout ce petit monde, rapidement préparé dans un minimum de temps, une impression des plus favorables.

Que sont donc jolies ces simples petites fêtes qui n'ont rien de guindé, où l'enfance reste elle-même avec son allant et sa fougue joyeuse dont un doigté délicat sait se servir sans l'étouffer ! Il eût été impossible, en tout cas, de mettre en valeur plus d'ingéniosité, de grâce enfantine, au moyen de quelques casques de papier, de paniers fleuris, de couronnes de roses et d'un éblouissant matériel guerrier sorti tout entier de la main des acteurs et des mamans. Nous tenons à ajouter que la piécette de Maurus Carnot a été enlevée avec beaucoup de brio et de justesse.

Après avoir donné lecture d'une lettre par laquelle M. le Directeur de l'Instruction publique exprimait ses regrets de ne pouvoir assister à la cérémonie, M. le curé Schœnenberger, le créateur et l'animateur de la fête, et M. le syndic de la ville, visiblement ému, ont chacun, dans une courte et vibrante allocution, en allemand et en français, relevé le sens de cette fête de famille, représentative du meilleur aspect paroissial et patriotique. Ils ont félicité chaudement le corps enseignant tout entier pour son dévouement, son bon esprit et la marche excellente des classes.

Les amis de la corporation

Réunion ce soir, à 8 h. ½, à l'hôtel des Corporations.

SOMMAIRES DES REVUES

Annales fribourgeoises : mai-juin. — Sur quelques notices relevées dans des manuscrits de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg : Hans Fœrster. — Pierre-Nicolas Chenaux, 1740-1781 : Pierre de Zurich. — La situation du pays où s'éleva la Fille-Dieu : Dr Romain Pittet. — Contribution à l'Armorial du canton de Fribourg : Hubert de Vevey-L'Hardy. — Administration, M. G. Corpataux, Archives de l'Etat, Fribourg.

Larousse mensuel. — Juillet : Hypothèses actuelles sur la structure de l'atome, par M. Jean Hesse. — Albert Besnard, par M. Tristan Klingsor. — Le Conseil supérieur de la guerre et le haut commandement, par le Ct. A. Delbé. — Ignifuges, ignifugation, par M. Jacques Thomas. — L'Exposition de l'art italien, par M. Tristan Klingsor. — Benito Mussolini, par M. Maurice Muret, de l'Institut. — La protection des récepteurs de T. S. F. contre les parasites amenés par le secteur électrique, par M. Jacques Subra. — Institut Pasteur, par le Dr Henri Bouquet. — Vauban, par M. Norbert Fufourcq. — Le mois littéraire, scientifique, historique et juridique, cinématographique, théâtral, musical et artistique, 4 hors-texte (exposition de l'art italien) et 70 gravures. Mots croisés. Le numéro, 4 fr., chez tous les libraires et Librairie Larousse, 13 à 21, rue Montparnasse, Paris (6me).

Dans *La femme d'aujourd'hui*, du 13 juillet, un reportage sur l'atelier de tissage de Trélex sur Nyon, la page du cinéma consacrée aux bêtes sur l'écran, une visite à la colonie de vacances de « Vivre » ; des causeries d'intérêt littéraire ou pratique, des actualités.

UNE VERITE

Nous ne disons pas que notre « VIN DE VIAL » est le plus fort, le meilleur et le plus merveilleux. Mais nous répétons, et nous en avons le droit, car c'est vrai, que sa formule est excellente. Jugez-en : un stimulant : le QUINA ; un reconstituant : les SUBSTANCES EXTRACTIVES DE LA VIANDE ; un fortifiant : le Lacto Phosphate de chaux, le tout parfaitement combiné avec un vin généreux, riche et chaud, ce qui fait que le « VIN DE VIAL » est apprécié des malades, convalescents, anémiés, affaiblis, car c'est un médicament complet, homogène, actif et délicieux. Préparé depuis longtemps par la même Maison, possédant les moyens industriels et scientifiques les plus modernes, il donne les plus sérieuses garanties de perfection. P84511 Pa

VIN DE VIAL

Nouvelles de la dernière heure

La future démarche de l'Angleterre auprès du négus

Londres, 15 juillet.

(Havas.) — Le gouvernement va-t-il proposer les termes d'un arrangement à l'amiable entre l'Italie et l'Abyssinie ? Le *Times* le presse d'agir en ce sens avant la réunion du conseil de la Société des nations qui doit se tenir à Genève le 25 de ce mois.

« Il est d'une importance manifeste, écrit le grand journal conservateur, que le gouvernement anglais envisage sérieusement la possibilité de présenter une proposition constructive pour concilier les desseins de l'Italie et la tâche de la Société des nations, car celle-ci est tenue, en vertu du Covenant, d'assurer dans tous les pays des conditions de travail satisfaisantes et humaines. »

Le *Times* reconnaît que l'Abyssinie n'est pas sans reproche : désordres intérieurs, mœurs à demi sauvages, mauvais voisinage avec les colonies italiennes, enfin, persistance de l'esclavage. « Tout cela, dit-il, donne quelque fondement aux griefs de l'Italie. »

Le *Times* ne cache pas cependant que ces propositions conciliantes à l'égard de l'Italie s'inspirent bien moins du désir de donner satisfaction à cette dernière que de la nécessité de sortir à tout prix la Société des nations d'une situation difficile. Bien plus, l'organe conservateur ne ménage pas les paroles sévères à l'adresse du gouvernement de Rome.

M. Mussolini ne répétera pas la faute de l'Allemagne

Londres, 15 juillet.

(Havas.) — Le *Daily Telegraph* déclare tenir de la source la plus sûre que M. Mussolini n'a pas l'intention de décider le retrait de l'Italie de la Société des nations. L'Italie ne quitterait Genève que si elle en était rejetée, c'est-à-dire si la Société des nations la déclarait coupable de violation du pacte.

Par ailleurs, le gouvernement italien songerait à formuler officiellement devant le Conseil de la Société des nations les griefs italiens contre l'Abyssinie.

Le deuil à Vienne

Vienne, 15 juillet.

Les journaux de Vienne consacrent de nombreuses colonnes au tragique accident dont ont été victimes le chancelier Schuschnigg et sa famille.

Ils publient de longs articles nécrologiques relatant l'activité philantropique de Mme Schuschnigg et rendent hommage à l'admirable épouse et mère que fut la défunte.

« L'Autriche est en deuil, disent-ils en substance, et le monde entier sympathise avec notre chancelier, qui a perdu ce qu'il avait de plus cher. On ne peut que s'incliner devant la profonde douleur qui l'accable, et remercier Dieu qui lui a conservé la vie. »

A mesure que s'éclaircissent les circonstances de l'accident qui a coûté la vie à la femme du chancelier Schuschnigg, et qui rentre dans la catégorie des classiques accidents de route, en même temps qu'on recevait sur l'état du chancelier les nouvelles les plus rassurantes, la vague d'inquiétude qui avait pu s'emparer un instant des milieux politiques et de la population a fait place à un état d'esprit plus rassis.

On s'accorde à considérer à Vienne que ce tragique épisode familial, désormais clos en lui-même, ne comporte aucune conséquence ou répercussion d'ordre politique.

On précise que la réunion que les ministres ont tenue hier n'a eu d'autre objet qu'une manifestation de condoléances et de sympathie à l'adresse du chef du gouvernement.

Parmi les milliers de télégrammes de condoléances reçus par le chancelier, on relève de nombreuses marques de sympathie de la famille des Habsbourg, notamment de l'archiduc Othon et de l'ex-impératrice Zita.

Mort du général français Sacconney qui fut l'un des pionniers de l'aéronautique

Lyon, 15 juillet.

On annonce la mort, à l'âge de soixante et un ans, du général de division Jacques Sacconney, membre du conseil supérieur de l'aéronautique.

Oiriginaire de la Côte-d'or, ancien élève de l'Ecole polytechnique, le défunt fut l'un des pionniers de l'aéronautique. Auteur d'ouvrages remarqués sur les ballons, il expérimenta en 1912 et 1913, à Toul, les trains de cerfs-volants dont l'invention fit date dans l'aviation d'observation. Plus tard, il construisit des phares destinés à éclairer les routes aériennes. En 1932 il fut nommé inspecteur technique du matériel et des installations aériennes au ministère de l'Air, poste où il donna la mesure de ses qualités d'administrateur.

Le général Sacconney était grand officier de la Légion d'honneur.

Les commentaires de la presse parisienne sur le 14 juillet

Paris, 15 juillet.

(Havas.) — Les journaux commentent diversement, selon leurs nuances, les manifestations politiques et les cérémonies qui ont eu lieu en France et particulièrement à Paris, à l'occasion du 14 juillet.

Cependant, ils se rencontrent généralement pour souligner le succès et la haute tenue de la revue des troupes passées le matin par le président de la République, pour constater l'ampleur de la manifestation du Front populaire et la force disciplinée du défilé des Croix-de-Feu.

Les manifestations furent pour ceux qui y participèrent de véritables actes de foi.

« Ce fut, dit le *Petit Journal*, la journée du réveil français. »

« La France est remontée d'un cran » écrit en manchette le *Matin*.

Il n'y a pas accord sur les chiffres. Ainsi l'*Echo de Paris* évalue à 52,000 le nombre des Croix-de-Feu et à 150,000 les manifestants qui défilèrent à la Bastille. Pour le *Petit Journal*, les manifestants étaient de part et d'autre 25,000 et 350,000. Dans les journaux de gauche « ils étaient 500,000 à prêter le serment ».

L'*Echo de Paris*, parlant du défilé du Front populaire, écrit : « Les manifestants ont laissé une incontestable impression de force, qu'il ne convient pas de nier par esprit de parti ». Parlant ensuite du défilé des Croix-de-Feu, il ajoute : « Nous n'étions plus en présence de hordes, mais de formations magnifiquement ordonnées, disciplinées, splendidement encadrées. C'était une fois de plus le spectacle de la qualité s'opposant à la masse moutonnière. »

M. Léon Blum, dans le *Populaire*, écrit sur le défilé du Front populaire :

« L'expression si usée : « Les mots me manquent pour... », reprend ici tout son sens. Oui, vraiment, les mots me manquent pour décrire, pour mesurer, pour rendre mes impressions communicables. Les mots me manquent devant l'immensité de la foule, sa discipline, son calme rayonnant. Devant la splendeur du défilé, dans le vieux faubourg transformé en une longue voûte triomphale, je ne puis que répéter : Ah ! que c'était beau ! »

L'*Echo de Paris* écrit sur le défilé des Croix-de Feu : « Oui, les patriotes doivent avoir confiance. Le défilé des Croix-de-Feu est pour nous la promesse que la révolution ne passera pas et surtout le signe d'une prochaine rénovation de la nation française, enfin arrachée à la vaine politique et rendue à sa fierté. L'avenir est à l'arc de l'Etoile, autour de la noble dépouille du héros qui s'est sacrifié pour la grande France future. Malgré les menaces révolutionnaires, la journée d'hier aura été pour nous, grâce aux Croix-de-Feu, la fête nationale de l'espoir. »

L'*Ami du Peuple* écrit :

« Ce soir ou demain, beaucoup parmi ceux qui défilèrent hier devant la statue de la République, se demanderont à quelle aventure on avait voulu les entraîner et ils comprendront qu'il n'y avait rien à défendre parce que rien n'a été attaqué. »

L'*Œuvre* publie la manchette suivante :

« Une foule énorme, pas une cohue. Un cortège organisé, encadré, discipliné et, sur les trottoirs, une masse sympathique, mais également disciplinée. »

Du *Quotidien* :

« Ne parlons pour l'instant que de ce qui s'est passé à Paris. Ce qui a dominé la journée d'hier, c'est la sagesse de la foule, le loyalisme qu'elle a marqué à la république française. »

La réception par M. de Chambrun de la colonie française de Rome

Rome, 15 juillet.

La célébration de la fête nationale française a coïncidé hier matin avec une simple, mais émouvante cérémonie en l'honneur du cinquantième anniversaire de la mort de Victor Hugo, et qui s'est déroulée auprès de la statue élevée par la ville de Rome au grand poète français dans les jardins de la villa Borghèse.

Dès 10 h., une centurie de miliciens fascistes et un détachement de carabiniers en grand uniforme étaient rangés sur la place où, à leur arrivée, les ambassadeurs de France près le Quirinal et près le Siège-Siège, MM. de Chambrun et Charles Roux, accompagnés des membres des deux ambassades, furent salués par un groupe nombreux de personnalités italiennes, à la tête desquelles se trouvait le ministre de l'Education nationale, le comte de Vecchi.

Quelques instants plus tard, les membres de la colonie française se réunissaient nombreux au palais Farnèse pour fêter le 14 juillet auprès de leur ambassadeur et de la comtesse de Chambrun, qui avait elle-même fleuri avec un goût exquis la salle d'Hercule et la grande galerie de Michel-Ange où avait lieu la réception.

Entouré de ses collaborateurs, M. de Chambrun prononça les paroles suivantes :

« En ce jour de fête, la France accueille l'hommage de ses enfants. Je suis heureux d'être l'interprète des vœux ardents que nous formons d'un même cœur pour elle. Ne doutons jamais d'elle. Ne doutons pas de nous-mêmes. N'oublions pas que, à travers les siècles, la France, façonnée par l'épreuve, en est toujours sortie plus grande. Le seul remède à l'inquiétude du temps présent, c'est la confiance. »

Les vacances du président de la République française

Paris, 15 juillet.

Le président de la République, accompagné de M. André Magre, secrétaire général de la présidence, quittera Paris très probablement le 1er août, pour se rendre dans sa propriété de Mercy-le-Haut, en Lorraine, où il compte séjourner environ jusqu'au 25 du mois.

Cependant, au cours de ses vacances, le chef de l'Etat assistera à deux cérémonies officielles.

M. Albert Lebrun ira, en effet, le 11 août, à Metz, pour présider, notamment, à l'inauguration d'un monument aux morts.

Il assistera ensuite, le 18 août, à Vaux, devant Damloup, à l'inauguration du monument Maginot.

Le président de la République regagnera vraisemblablement Paris le 25 août et y passera trois ou quatre jours avant de se rendre au château de Rambouillet, où il compte demeurer jusqu'au premiers jours du mois d'octobre.

Le commerce anglais

Londres, 15 juillet.

(Havas.) — Il ressort des statistiques du commerce extérieur de l'Angleterre pour juin une nouvelle amélioration de la balance commerciale. Les exportations pour les six premiers mois de l'année se chiffrent à 206,475,000 livres, soit une augmentation de près de 17 millions de livres par rapport à la période correspondante de 1934 et de 31 millions par rapport à la même période de 1933. On note par ailleurs une nouvelle diminution des importations qui, avec un total de 359,376,000 livres, sont en baisse de près de trois millions par rapport au total des six premiers mois. Toutefois, en définitive, la balance du commerce extérieur anglais reste en déficit.

Les inondations de Chine

Changhaï, 15 juillet.

(Reuter.) — Selon les nouvelles de source chinoise, 100,000 personnes sont sans abri dans le Chan-Toung occidental à la suite des inondations du Fleuve jaune.

A Hankéou, dans la province de Hopeh, le Fleuve jaune et le Han charrient de nombreux cadavres ainsi que des débris de toutes sortes. Dans certaines régions affectées par l'inondation, les troupes n'ont pas été ravitaillées depuis deux jours.

SUISSE

Un incendie à Berne

Berne, 15 juillet.

Le feu a éclaté, hier soir, dimanche, à Berne, dans un immeuble de la Kornhausplatz. La toiture, les combles et le troisième étage ont été complètement détruits. Après deux heures d'efforts, les pompiers sont parvenus à circonscrire le sinistre. La plus grande partie du mobilier a pu être sauvée. Les dégâts causés au bâtiment sont considérables. On ignore encore la cause du sinistre.

Un cycliste contre un mur

La Chaux-de-Fonds, 15 juillet.

Hier, dimanche, un cycliste descendait l'avenue des Alpes, à La Chaux-de-Fonds, lorsque, manquant le virage devant l'hôtel de la Balance, aux Loges, il alla donner violemment de la tête contre un mur. Relevé avec le crâne fracturé, il ne tarda pas à succomber.

Un drame de famille

Buochs, 15 juillet.

Samedi après midi, à Buochs, M. Gustave Christen, rentier, a tiré un coup de feu sur sa femme, puis a tourné l'arme contre lui. Mme Christen est décédée à l'hôpital. Le meurtrier perdra probablement la vue.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

15 juillet

BAROMÈTRE

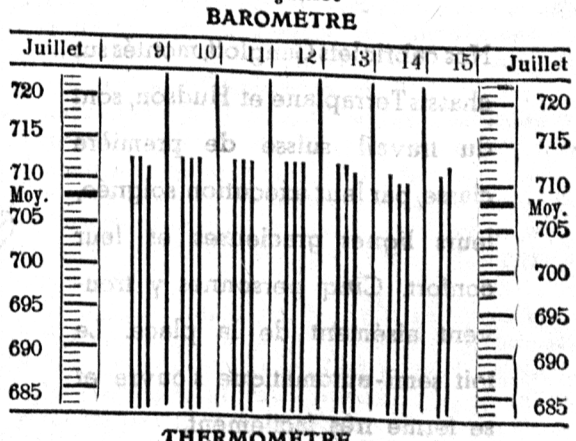

THERMOMÈTRE

Juillet	9	10	11	12	13	14	15	Juillet
7 h. m.	15	15	15	18	19	16	17	7 h. m.
11 h. m.	22	21	22	23	24	24	22	11 h. m.
7 h. soir	22	20	23	24	24	24		7 h soir

Temps probable

Zurich, 15 juillet, 11 h. du matin.

Le beau temps se maintient. Assez chaud.

FRIBOURG

Ecole secondaire de jeunes filles

Samedi, après midi, s'est déroulée, à la salle de la Grenette, la cérémonie traditionnelle de la séance finale de l'Ecole secondaire de jeunes filles. L'assistance était nombreuse. On y remarquait : M. Piller, conseiller d'Etat, directeur de l'Instruction publique ; Mgr Quartenoud, prévôt de Saint-Nicolas ; M. Aeby, syndic ; M. le chanoine Wæber, Vicaire général ; M. le chanoine Arni, chancelier de l'Evêché ; M. le chanoine Bovet, directeur de chant ; M. le curé von der Weid ; M. Weber, conseiller communal ; MM. Delaspre, Hug, docteur Bonifazi, Lippacher, Marro, membres de la commission des Ecoles ; Le R. Père de Munnynck, M. Fabre, M. Girardin, professeurs à l'Université ; le R. Père Pilloud ; M. l'abbé Collomb, directeur ; M. le pasteur von Kænel, directeur des écoles de Morat ; M. l'abbé Schouwey, inspecteur scolaire ; M. Muller-Chiffelle, inspecteur des apprentissages ; Mme Moser, présidente de la Société des anciennes élèves ; Mlle Plancherel et Mlle Koller, inspectrices scolaires ; Mlle Thurler, secrétaire générale des Œuvres de protection de la jeune fille ; des religieuses des différents instituts ; de nombreux parents et anciennes élèves.

Le programme de la séance comprenait d'abord des chœurs et des récitations. Il s'est accompli avec sûreté et il était fort gracieux. Les chœurs étaient dirigés par Mlle Graziella Meyer, maîtresse de chant.

La séance a eu comme intermède la distribution des prix décernés par la Société des anciennes élèves. Puis Mlle Dupraz, directrice, a donné lecture d'un intéressant rapport, dont nous citons les passages suivants :

« Que fut pour l'Ecole ce passé représenté par l'année scolaire 1934-1935 ? Très simplement, dix mois de travail qui s'écoulèrent normalement au rythme d'un horaire déterminant l'activité quotidienne. Nous ne nous attarderons pas à faire une revue des mille incidents de l'année écoulée, nous ne ferons pas un recensement de nos élèves : ces détails sont fournis par le catalogue. Nous nous bornerons à dire que, d'une façon générale, dans les ateliers comme dans les classes, l'activité fut pleinement satisfaisante, grâce au dévouement et à la compétence de tout le corps enseignant, qui n'a compté ni son temps ni sa peine pour mener à bien la tâche qui lui était confiée.

« Les classes inférieures, fort chargées, composées d'éléments peu homogènes, demandaient un effort spécial de la part de Mesdames les maîtresses pour créer l'unité nécessaire à un travail fécond. Les élèves de ces classes, en effet, se recrutent dans les milieux les plus divers ; elles nous arrivent d'écoles différentes, ne se présentent pas avec la même préparation et les buts qu'elles poursuivent sont des plus disparates : les unes attendent simplement le jour bienheureux de l'émancipation scolaire, les autres ont l'intention de se préparer aux examens du brevet, du certificat de fin d'études, ou encore du diplôme d'apprentissage, d'autres encore savent déjà qu'elles ne feront que deux ans d'école secondaire, en attendant de suivre une école spéciale qui leur permettra d'entrer dans une des carrières que la vie moderne ouvre à la femme. Pareille diversité exige un réel talent pédagogique et représente une charge très lourde, alourdie encore par l'incompréhension de certains parents en face des exigences d'un travail scolaire régulier et soutenu. Nous avons pu apprécier l'effort généreux qui a su faire face aux très nombreuses difficultés suscitées par cet état de choses. Dans les classes supérieures, la perspective des examens — véritable épée de Damoclès — oblige nos élèves, apprenties et futures institutrices, à la réflexion et leur impose un effort persévérant.

« Nos jeunes filles nous trouvent sans doute quelquefois un peu sévères ; mais nous avons la conviction qu'une discipline stricte (ce qui est d'ailleurs tout autre chose qu'une discipline tyrannique) est la condition *sine qua non* d'un travail sérieux ; et nous n'hésiterons pas à prendre toutes les mesures qu'exigent l'ordre dans la maison et la bonne réputation de l'Ecole au dehors.

« Précisons. Nous avons dit : une discipline stricte qui est tout autre chose qu'une discipline tyrannique. Celle-ci n'est qu'une contrainte imposée de l'extérieur, subie à contre-cœur, avec le désir violent de lui échapper ; elle n'est qu'une obéissance servile et dégradante, elle marque un antagonisme entre deux volontés qui s'affrontent, celle du maître et celle de l'élève. Celle-là, au contraire, est acceptée intégralement, librement, joyeusement ; elle est voulue du fond du cœur, elle implique la fusion de deux volontés dirigées vers une même fin : accomplir le devoir déterminé à chacun par la Providence.

« Le pays vous demandera, mes enfants, sous une forme ou sous une autre, dans les circonstances les plus diverses, le don complet de vous-mêmes, peut-être le sacrifice héroïque de votre personne — non pas, sans doute, un sacrifice tragique et éclatant, mais un sacrifice de toutes les heures et de toutes les minutes. Or, l'héroïsme ne s'improvise pas, et c'est en apprenant à répondre à l'appel des petites choses et des petits devoirs quotidiens que vous vous préparerez aux sublimes désintéressements. »

Le rapport, très applaudi, de Mlle Dupraz, a été ensuite excellemment commenté par M. Piller, directeur de l'Instruction publique, qui, dans son discours, a donné aux élèves les plus sages avis.

La séance s'est terminée par le chœur *Notre Suisse*, de M. J. Bovet.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

L'affaire de l'arsenal de Bulle

En avril passé, on apprenait, à la suite d'une inspection faite par la direction du matériel de guerre, à Berne, que 28,000 cartouches avaient disparu de l'arsenal de Bulle. Ces cartouches représentaient une valeur de 2,300 francs. Une enquête fut ordonnée par les autorités fédérales, et le juge d'instruction de la Gruyère fut chargée de la mener à bon port. L'intendant V., interrogé, déclara avoir vendu cette munition à des sociétés de tir, et n'avoir pas porté en compte le produit de la vente. En présence de ces faits, l'autorité militaire le révoqua, bien que l'intendant eût effectué le remboursement de la somme détournée.

Comme le délit de détournement de fonds publics se poursuit d'office, V. comparaissait samedi, devant le tribunal de la Gruyère, présidé par M. Delatena.

Le colonel Gerster, de Berne, représentait le commissaire des guerres. M. Pierre Weck, procureur général, occupait le siège du ministère public. M. l'avocat Villars défendait l'accusé.

Comme l'inculpé avait reconnu les faits, il a renouvelé ses déclarations devant ses juges. Quelques témoins ont été entendus, et après réquisitoire et plaidoirie, le tribunal a condamné V. à six mois de prison, sans sursis, et aux frais de la cause.

Tribunal de la Broye

Sous la présidence de M. Reichlen, le tribunal de la Broye a jugé le nommé A., Vaudois d'origine, mécanicien. Le 20 mars dernier, il travaillait chez M. Mæder, boulanger à Bussy.

A. C., profitant de l'absence de M. Mæder, s'empara de son automobile et fit une course jusqu'à Avenches, où, faute d'essence et d'argent, il dut renoncer à continuer sa randonnée.

Comme la police avait été mise au courant téléphoniquement du vol de l'automobile, A. C. fut arrêté à Avenches. Il opposa une vive résistance à l'autorité, ce qui lui valut une condamnation à 50 jours de prison, prononcée par le tribunal de police d'Avenches.

Ayant été cité au tribunal d'Estavayer, il ne se présenta pas et fut condamné par défaut à un mois de prison pour vol d'usage, délit prévu et réprimé par la loi fédérale sur la circulation.

Cyclisme

Hier matin, dimanche, s'est disputée la course cycliste, dite « prix Seydoux », organisée — excellemment — par le Vélo-Club Fribourg à l'occasion de son trentième anniversaire et réservée à la catégorie « juniors ».

Le parcours, d'environ 110 kilomètres, était le suivant : Fribourg, Le Mouret, La Roche, Corbières, Riaz, Le Bry, Fribourg (Richemont), route de Villars, Cottens, Romont, Bulle, Le Bry, Fribourg (avenue Weck-Reynold).

La course, qui avait réuni une centaine d'inscriptions, a été effectuée à vive allure, malgré l'état défectueux des routes sur une bonne partie du parcours.

Au premier passage à Fribourg, le premier peloton comptait encore une quarantaine de concurrents ; la suite de la course désagrégea ce peloton jusqu'à le réduire à cinq coureurs qui se disputèrent la première place.

Voici le classement :

1. Hans Thalmann, Wald, 3 h. 30 min. 47 sec. ; 2. Ernest Krebs, La Chaux-de-Fonds ; 3. Paul Muller, Berne ; 4. Brun, Hitzkirch ; 5. Janny Thalmann, Fribourg ; Wæchter, Bruttisellen ; 7. Zavalone, Yverdon ; 8. Catillaz, Renens ; 9. Périsset, Renens ; 10. Maag, Zurich ; 11. Dénéréaz, Genève ; 12. Niklaus, Genève ; 13. Vaucher, Lausanne ; 14. Nyffenegger, Roggwyl ; 15. Giddey, Zurich ; 16. Ruch, Biglen ; 17. Otto Kessler, Guin ; 18. Guignet, Lausanne ; 19. Angst, Zurich ; 20. Christen, Péry ; 21. Muller, Schœftland ; 22. Marcel Guillod, Fribourg ; 23. Schaffner, Herzogenbuchsee ; 24. Schafeitel, La Coudre ; 25. Bolay, Lausanne ; 26. Klay, Renens ; 27. Fueg, Berne ; 28. Oertli, La Tour-de-Peilz ; 29. Carando, Les Diablerets ; 30. Lavanchy, Tour-de-Peilz ; 31. Hofer, Ersigen ; 32. Widmer, Brittnau ; 33. Oberson, Genève ; 34. Calame, La Chaux-de-Fonds ; 35. Arnold Perroulaz, Fribourg ; 36. Georges Schnarrenberger, Fribourg ; 37. Nafzger, Genève ; 38. Maspoli, Genève ; 39. Vonwyl, Wohlen ; 40. Sauteret, Renens ; 41. Raymond Folly, Fribourg ; 42. Paul Hurni, Payerne ; 43. Joseph Kessler, Guin ; 44. Rodolphe Gougler, Fribourg ; 45. Grivet, Genève ; 46. Trachsel, Renens ; 47. Jean Muggli, Fribourg ; 48. Testaz, Genève ; 49. Weckemann, Granges ; 50. Paul Maradan, Bulle ; 51. Ledermann, Worb ; 52. Ernest Schœni, Fribourg ; 53. Raymond Delley, Fribourg ; 54. Graf, Zurich ; 55. Jean Perriard, Fribourg.

Classement inter-clubs : 1. Vélo-Club Aiglon, Renens, 10 points ; 2. Vélo-Club, Fribourg, 14 points ; 3. Pédale fribourgeoise, Fribourg, 21 points.

* * *

Il y eut quelques chutes, heureusement plus douloureuses que graves, dont une, impressionnante, après la ligne d'arrivée.

MARCHÉ DE FRIBOURG

Prix du marché de samedi, 13 juillet :

Œufs, 1 franc 10 la douzaine. Pommes de terre, les 5 litres, 40-50 c. Pommes de terre nouvelles, le kilo, 40 c. Choux, la pièce, 20-50 c. Choux-fleurs, la pièce, 50-1 fr. 20. Carottes, la portion, 20 c. Salade, la tête, 10-15 c. Pois, le ½ kilo, 30 c. Haricots, le ½ kilo, 40 c. Poireau, la botte, 20 c. Epinards, la portion, 20 c. Laitue, la tête, 10 c. Oignons, le paquet, 20 c. Raves, le paquet, 20 c. Côtes de bettes, la botte, 20 c. Champignons, l'assiette, 50 c. Rhubarbe, la botte, 20 c. Cerises, le kilo, 40-60 c. Myrtilles, le litre, 1 fr. Fraises, le demi-litre, 60-70 c. Grosses groseilles, le litre, 50 c. Framboises, le litre, 90 c. Abricots, le ½ kilo, 35-45 c. Pêches, le ½ kilo, 60 c. Citrons, la pièce, 10-15 c. Oranges, la pièce, 10-15 c. Noix, le litre, 20 c. Beurre de cuisine, le demi-kilo, 1 fr. 90. Beurre de table, le demi-kilo, 2 fr. 40. Fromage d'Emm., le demi-kilo, 1 fr. 20-1 fr. 30. Gruyère, le demi-kilo, 1 fr. 20-1 fr. 30. Fromage maigre, le demi-kilo, 50-60 c. Viande de bœuf, le demi-kilo, 80-1 fr. 30. Porc frais, le demi-kilo, 1 fr. 30-1 fr. 60. Porc fumé, le demi-kilo, 1 fr. 50-1 fr. 70. Lard, le demi-kilo, 1 fr.-1 fr. 50. Veau, le demi-kilo, 90-1 fr. 40. Mouton, le demi-kilo, 1 fr. 40-1 fr. 70. Poulet, la pièce, 2 fr. 50-6 fr. Lapin, la pièce, 3-7 fr.

Le « Mystère »

Ce soir, à 20 h. 30, à la maison de justice, il y aura répétition importante du chœur L : chœur mixte de Saint-Nicolas, *Cecilienverein*, maîtrises, chanteuses et chanteurs bénévoles. Demain soir, mardi, à 20 h. 30, au local de la Société de chant, café des Merciers, répétition pour le chœur C : chœurs mixtes de Saint-Jean, de Saint-Pierre, de Notre-Dame, Société de chant de la Fédération ouvrière et chanteurs de la Société de chant.

Tous ces exécutants sont priés de faire preuve de zèle et d'exactitude.

Un sauvetage

Hier après midi, dimanche, vers 3 h., M. Walter Pauly, âgé de vingt-quatre ans, demeurant au quartier de Beauregard, à Fribourg, se baignait dans la Sarine, près de l'asile des vieillards. Il traversa la rivière, mais, quand il voulut revenir à l'endroit d'où il était parti, il fut pris de malaise et coula par un mètre et demi de profondeur. Il appela au secours. Trois baigneurs s'élancèrent pour lui porter aide. Ils le ramenèrent sur la berge et procédèrent à la respiration artificielle. Un motocycliste alla immédiatement chercher le docteur Buman, qui compléta les soins nécessaires. Une heure après, M. Pauly reprenait ses sens. Il fut aussitôt reconduit au domicile de ses parents.

Incendie à Vuadens

Hier après midi, vers 4 h., le tocsin sonnait à Vuadens, près de Bulle. Le feu venait de se déclarer au hangar de la commune, près de la halte des chemins de fer. Ce dépôt était rempli de bois. Il servait aussi d'abri pour la volaille. En peu de temps, tout fut embrasé. Les pompiers de Vuadens et de Vaulruz arrivèrent sur les lieux. Ils réussirent à protéger les bâtiments voisins, en particulier une grande ferme, qui fut sauvée surtout grâce au fait qu'il n'y avait aucun vent et que l'eau était en abondance. Le hangar fut complètement anéanti. Comme cause, on parle de l'imprudence de quelques enfants.

RADIO

Mardi, 16 juillet

Radio-Suisse romande

12 h. 40, gramo-concert. 16 h. 30 à 18 h., émission commune ; récital à deux pianos. 17 h. 5, quelques chansons par disques. 17 h. 15, musique variée par l'Orchestre Radio-Suisse romande. 18 h., présentation littéraire. 18 h. 30, enregistrements récents. 19 h. 5, *La science contre le crime*. 19 h. 30, *L'esprit des Français*. 20 h., tour de France cycliste. 20 h. 2, concert par l'Orchestre Radio-Suisse romande. 21 h. 20, dernières nouvelles. 20 h. 30, soirée de chansons.

Radio-Suisse allemande

12 h., chanteurs célèbres. 12 h. 40, concert récréatif populaire. 19 h. 50, musique champêtre, jouée par l'orchestre champêtre des étudiants de Berne. 21 h. 10, concert symphonique par l'Orchestre de la ville de Berne.

Radio-Suisse italienne

12 h., disques. 13 h. 5, disques. 20 h., retransmission d'une station suisse. 21 h. 10, concert symphonique.

Stations étrangères

Radio-Paris, 12 h. 15, concert de musique variée. 20 h. 45, les chansons d'hier et d'aujourd'hui. Paris P. T. T., 20 h. 30, émission d'ensemble des stations régionales du réseau d'Etat français. Poste parisien, 17 h., radio-reportage du tour de France : arrivée à Cannes. 20 h. 15, concert par l'orchestre symphonique du Poste parisien. Strasbourg, 17 h. 15, tour de France cycliste : arrivée à Cannes. 20 h., reportage du tour de France : commentaires sur la 11me étape Bruxelles, 20 h., concert donné à l'exposition par l'Orchestre-Radio. Koenigswusterhausen, 12 h., concert d'orchestre avec le concours de solistes. Vienne, 20 h., une heure avec Oscar Nedbal, par l'Orchestre symphonique de Vienne. Budapest, 23 h., concert par l'Orchestre symphonique des musiciens sans travail.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

6 h. à 7 h. 15, Stuttgart-Cologne, gymnastique. 6 h. 15, concert matinal. 7 h. 15 à 8 h., Radio-Paris, revue de la presse. 8 h. à 9 h., Paris P. T. T., radio-journal. 10 h. 30 à 12 h. 25, Lyon-Strasbourg, concert symphonique. 11 h., orchestre. 14 h. à 14 h. 30, Lyon-la-Doua, gramo-concert. 16 h. à 16 h. 30, Francfort, petit concert. 22 h. 30 à 0 h. 15, Vienne, relais de la Hobe Warte : *Aïda* opéra de Verdi.

Les plus jolis cabriolets

Nos cabriolets Gangloff, montés sur chassis Terraplane et Hudson, sont du travail suisse de première classe, par leur exécution soignée, leurs lignes gracieuses et leur confort. Cinq personnes y trouvent aisément de la place. Le toit semi-automatique s'ouvre et se ferme très facilement.

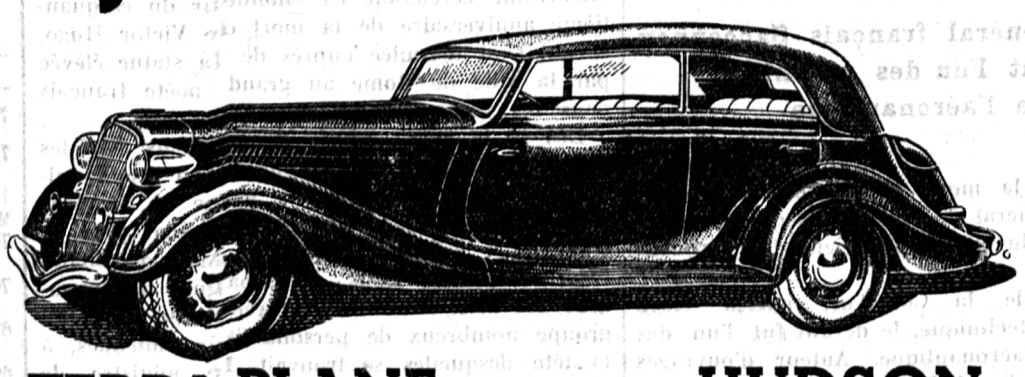

TERRAPLANE
6 Cylindres, 13,1 CV

HUDSON
6 Cylindres, 17,7 CV.

La combinaison du cabriolet Gangloff sur chassis Terraplane et Hudson est une des plus heureuses. Ces chassis, excessivement robustes et rigides, se prêtent admirablement pour la construction des cabriolets suisses, et le moteur 6 cylindres, puissant et exempt de toute vibration, en font une création telle que le conducteur le plus difficile à contenter ne pourrait trouver mieux. La suspension européenne, l'essieu AV avec roues indépendantes, le stabilisateur et les amortisseurs hydrauliques procurent à cette voiture tenue de route et sécurité de virages sans égales.

Pour un essai sans engagement et pour nos offres d'échange intéressantes adressez-vous à notre agence officielle:

GARAGE DE PEROLLES
L. Baudère FRIBOURG Tél. 8.88

C. SCHLOTTERBECK - AUTOMOBILES S.A. - BALE-ZURICH

AUTOMOBILISME

Le grand-prix de Belgique

Hier, dimanche, s'est disputé le grand-prix de Belgique, sur le circuit de Spa-Francorchamps. Il a été gagné par Caracciola (Mercédès), 3 h. 12 min. 31 sec., moyenne 157 km. 500 ; 2. von Brauchitsch, 3 h. 14 min. 8 sec., moyenne, 155 km. 194 ; 3. Louis Chiron (Alfa-Roméo), 3 h. 14 min. 47 sec. ; 4. Dreyfus (Alfa-Roméo), 3 h. 17 min. 54 sec.

Le record du tour a été battu par l'Allemand von Brauchitsch en 5 min. 23 sec., soit à la moyenne de 165 km. 666.

Après le grand-prix de la Marne

Malgré les nombreuses défections que ses organisateurs ont enregistrées, le grand-prix de la Marne a remporté un grand succès. Ce fut, en effet, une très belle course, trois très belles courses serait-il plus juste de préciser, car les deux éliminatoires ne le cédèrent en rien à l'épreuve finale au point de vue de l'intérêt.

La finale eût pu, d'ailleurs, dégénérer en course-promenade tant Dreyfus et Chiron, pilotes de la même marque, étaient supérieurs à leurs rivaux. Ces deux champions n'avaient donc nulle raison de batailler pour la première place. Mais ils jouèrent chacun leur carte avec un acharnement peu banal. Leur duel illustra ce dixième grand-prix de la Marne, qui, grâce à eux, a satisfait les nombreux spectateurs présents.

Il faut dire aussi que, si quelques détails d'organisation peuvent être reprochés au grand-prix de la Marne, la formule, par contre, s'est affirmée excellente. Deux éliminatoires, chacune sur une distance relativement courte, et une finale sur une heure, voilà qui constitue un spectacle parfait, exempt de monotonie. Le public, comme on dit, « en a pour son argent » et il n'éprouve pas les déceptions que lui occasionnent si souvent les longues courses avec un seul départ.

Sanctions

A Genève, au cours de l'année 1934, 11[illegible] permis de conduire ont été retirés pour les motifs suivants : 44 pour ivresse ; 29 pour accidents graves ; 12 par suite d'internement, maladie ou infirmité ; 9 pour accidents mortels ; 7 pour avoir circulé avec un permis provisoire sans être accompagné d'une personne titulaire d'un permis de conduire ; 6 pour avoir circulé avec un véhicule non couvert par une assurance responsabilité civile ; 5 pour ne pas s'être arrêté après avoir provoqué un accident ; 2 pour délit de fuite ; 1 pour n'avoir pas renouvelé le permis.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

---

†

La messe de septième pour le repos de l'âme de

Madame Louise BOSSON

née Mivroz

aura lieu mardi, 16 juillet, à 8 heures, à l'église de Saint-Pierre.

Monsieur Laurent Bosson, Mlle Renée Voglet, très touchés des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de leur récent deuil, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part.

---

†

Monsieur et Madame Emile Mauron, à Lausanne ; M. et Mme Jules Mauron et leurs enfants, à Middes ; M. et Mme Alfred Mauron et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds ; M. et Mme Henri Mauron et leur fille, à Meaux (France) ; M. et Mme Marcel Mauron et leur fils, au Canada ; Mlle Marie-Rose Mauron, à Fribourg ; Mlle Edith Mauron et son fiancé, à Lyon ; les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Vincent MAURON

leur cher père, beau-père, grand-père et parent, décédé pieusement à Wallenried, le 14 juillet, dans sa 65me année, après une courte maladie.

L'office sera célébré à Wallenried, le mardi 16 juillet, à 9 heures, et l'enterrement aura lieu à 11 h. au cimetière de Saint-Léonard, à Fribourg.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

---

†

Madame Blanche Chenaux-Biolley, à Ecuvillens ;
Monsieur et Madame Maxime Chenaux, à Ecuvillens ;
Monsieur et Madame Georges Bonjour, à Posieux ;
Monsieur et Madame Eugène Pasquier, à Posieux, leurs enfants et petit-enfant ;
Monsieur et Madame Eugène Chenaux et leurs enfants, à Ecuvillens ;
Monsieur Jean Wicht et ses enfants, à Aigle ;
Monsieur et Madame Pierre Mussillier, à La Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Henri Chenaux et leurs enfants, à Ecuvillens ;
Monsieur et Madame Calybite Bongard et leurs enfants, à Posieux ;
Monsieur et Madame Louis Chavaillaz, à Posieux ;
Monsieur et Madame Léon Monney et leurs enfants, à Estavayer-le-Lac ;
Monsieur et Madame Camille Galley et leurs enfants, à Ecuvillens ;
les familles parentes et alliées,
font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher époux, fils, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin

Monsieur Arthur CHENAUX

allié Biolley

décédé accidentellement le 15 juillet, à l'âge de 44 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

Les funérailles auront lieu à l'église d'Ecuvillens, mercredi, 17 juillet, à 9 h. ½ du matin.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

ALBUM-SOUVENIR
du Triduum du Jubilé
Lourdes 25-28 avril 1935

Document unique, 285 Photographies. Tous les textes officiels, tous les discours sont reproduits *in extenso* dans les 152 pages qui composent le texte.
Prix : Fr. 13.—

En vente aux LIBRAIRIES ST-PAUL

---

†

Monsieur et Madame Léon Cacciami-Zosso et leurs enfants Elisabeth et Léon, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Léon Zosso-Meuwly et leurs enfants Denise et Madeleine, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Albert Zosso-Gremaud et leurs enfants Jacqueline et Christiane, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Louis Zosso-Zuberbühler et leurs enfants Louis, Suzanne et Jean-Pierre, à Zurich ;
Monsieur Henri Zosso, à Fribourg ;
les familles Sauterel, Ruffieux, Aeby, Maillard, Cotting et Zosso, ainsi que les familles parentes et alliées,
font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame veuve
Elisabeth ZOSSO-SAUTEREL

leur chère mère, belle-mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine. décédée le 14 juillet, à l'âge de 60 ans, après une longue maladie chrétiennement supportée, munie des secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu mardi, 16 juillet, à 8 h. 30, à la cathédrale de Saint-Nicolas.

Départ du domicile mortuaire, Fribourg, rue des Epouses, 139, à 8 h. 25.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

---

†

L'office d'anniversaire pour le repos de l'âme de

Madame Marie PORTMANN

de Pierrafortscha

aura lieu jeudi, 18 juillet, à 9 heures, à Bourguillon.

ATTENTION !
Dès ce jour et **jusqu'au 31 juillet**
Prix spéciaux en laines (travaux de vacances)
Lingerie d'été, gants, bas, mi-bas,
Tous les articles de parfumerie
PROFITEZ Réel avantage
Maison ZURKINDEN
71, pl. de la Cathédrale
Téléphone 26 On porte à domicile

CAPITOLE
Ce soir, à 20 h. 30, dernière représentation du merveilleux film policier
Charlie Chan à Londres
Dès demain jusqu'à jeudi
A TARIF REDUIT
PIERRE RICHARD WILLM
dans
LA MAISON DANS LA DUNE
Une passionnante histoire de contrebande et d'amour
Téléphone 1300

Cinéma ROYAL
Ce soir, à 20 h. 30, dernière représentation du grand film d'aviation
L'aigle et le Vautour
Un film à ne pas manquer !
Dès demain :
Reprise à **tarif réduit**
de la ravissante opérette
Princesse Czardas
avec
PILLS et TABET

Imprimerie St-Paul, Fribourg Grand atelier de reliure

A MM. les créanciers hypothécaires des 2me, 3me, 4me rangs et suivants

de l'Hôtel de Fribourg

La mise aux enchères à tout prix du 22 juillet décidera sur le sort de vos créances hypothécaires. En qualité d'acheteur intéressé et dans le but de vous protéger de pertes énormes, veuillez me faire connaître, pour **mercredi 17 juillet,** si vous êtes disposés à replacer des fonds nouveaux dans cette entreprise pour en permettre la reprise saine et solide. Les titres hypothécaires **actuels des créanciers faisant un apport nouveau,** reprendront leurs effets, dès la réorganisation, sur une base d'environ 35 à 45 % de leur valeur primitive. Ces fonds nouveaux seront garantis par hypothèque.

Prière de faire votre communication sur papier timbré, en indiquant le montant de votre créance actuelle et la somme que vous êtes en mesure de verser à nouveau.

Une réunion de ces créanciers, qui aura lieu avant la vente aux enchères, sera fixée ultérieurement.

J. A. JEANNET,
p. a. Caisse d'Epargne de THOUNE.

---

25 *Feuilleton de LA LIBERTÉ*

Le présent de l'Hindou

par P. SAMY

— Non, répondit Laissac, à Mme Plénier, j'ignore de quoi il s'agit. Pierre ne m'en a rien dit. Il est vrai que je l'ai rarement vu depuis quelque temps, ayant été obligé de m'absenter de Paris.

— Mais peut-être saviez-vous que Pierre aimait votre cousine Berthe ?

— Cela oui, je l'avais deviné et je ne l'aurais pas encouragé à entretenir ce penchant si j'avais pensé qu'il pût s'en guérir... A vous livrer toute ma pensée, je ne croyais pas que Berthe partageât son amour, bien qu'ils fussent liés par une bonne amitié.

— Lui y trouvait un encouragement à sa tendresse au point qu'il voulut l'épouser.

— Ah ! fit André. Et il a demandé sa main ?

— Moi d'abord qu'il avait chargée de cette démarche auprès de Mme Barnier, lui ensuite. Encouragé par les vagues réponses de mon amie, il s'adressa à M. Barnier. Il se heurta à un refus catégorique... Les raisons qu'il en donna furent celles qu'on invoque toujours en pareil cas... Pierre en eut un vif chagrin et son caractère, d'ordinaire si doux, s'en ressentit... Quand il m'apprit qu'on l'expédiait en Syrie pour je ne sais quel objet, je compris que M. Barnier voulait l'éloigner de Berthe.

— Hélas ! fit Laissac, la mort s'est chargée d'enlever l'obstacle à ce qu'il croit son bonheur. Mais Pierre, tel que je le connais, eût renoncé à ce bonheur s'il avait dû être payé par la perte de son bienfaiteur.

— Vous avez raison, dit Mme Plénier. Ne pensons plus à ces petites déceptions de la vie devant la mort qui frappe mes amies... C'est ce matin qu'elles arrivent ?

— Dans une demi-heure. Nous pouvons partir. J'ai en bas l'automobile qui doit conduire mes cousines rue Bassano.

— Je suis prête, dit-elle.

Et silencieusement ils gagnèrent la gare où, naguère, Pierre avait accompagné, pour leur villégiature d'été, les trois femmes et cette Berthe qu'il devait voir subrepticement avant son départ qui ressemblait à un exil.

Quelques minutes après que Mme Plénier et André eurent gagné le trottoir d'arrivée, le train stoppa dans un grand bruit de vapeur lâchée et tout gris encore de la poussière des plaines provençales.

Les portières s'ouvrirent. Les deux sœurs descendirent de leur wagon, soutenant Mme Barnier accablée de douleur et de fatigue.

Mme Plénier la reçut dans ses bras, tandis que Berthe et Pauline se jetaient en pleurant sur la poitrine d'André.

Scène silencieuse que les seuls sanglots des trois femmes interrompaient et que Laissac abrégea pour soustraire le groupe éploré à la curiosité pitoyable des voyageurs.

— Venez ! venez ! disait-il, en entraînant ses parentes vers la sortie. Elles montèrent dans l'automobile familiale où la femme et les enfants ne retrouvaient plus le mari et le père qui venait d'habitude les chercher à leur retour de vacances.

Rue Bassano, elles voulurent sans tarder se rendre auprès du mort et se jetèrent en pleurant au pied du lit où reposait de son dernier sommeil celui qui, en effet, semblait dormir, car ses traits étaient calmes et le montraient tel que sa femme et ses enfants l'avaient vu quinze jours auparavant dans sa villa du Brusq.

Longtemps elles restèrent là anéanties, et Mme Plénier ainsi que Laissac durent joindre les efforts de leurs douces remontrances pour les arracher de la couche funèbre et les éloigner de la chambre où des cierges mettaient le scintillement de leurs flammes autour du grand crucifix qui, au chevet du lit, étendait ses bras de miséricorde sur celui dont l'âme s'était envolée.

Mme Barnier, accablée par sa douleur, se laissa conduire jusqu'à sa chambre par Mme Plénier qui ne devait pas la quitter. Berthe, prostrée dans un fauteuil, la tête entre les mains, ne possédait plus la vaillance de sa nature.

Ce qu'elle avait perdu en son père, c'était l'homme dont elle était l'enfant gâtée, qui la choyait et cédait à tous ses caprices. Sa perte était sa première souffrance dans cette existence qu'il lui avait faite si belle. Elle demeurait désormais sans courage.

Le chef de la famille semblait être cette gracieuse et douce Pauline qui, ses larmes essuyées, entraîna Laissac dans une pièce voisine.

— Maintenant, André, dit-elle à son cousin, raconte-moi tout. Quand et comment l'as-tu trouvé, mon pauvre papa ?

Et il dut lui faire ce pénible récit, mais sans aucune allusion à l'enquête judiciaire. Ce n'était pas l'heure d'ajouter une autre peine au cœur de celle qu'il aimait.

XV

La mort mystérieuse de M. Barnier ne pouvait pas rester cachée. Une note discrète, communiquée à ses confrères par Laissac, expliquait que la fin brutale de l'industriel, attribuée d'abord à une attaque d'apoplexie, pouvait être le résultat d'un attentat.

« L'autopsie demandée par la famille, ajoutait la note, avait en effet révélé que M. Barnier avait succombé aux suites d'un empoisonnement. L'enquête commencée par le parquet et la police établirait sans doute les causes accidentelles ou criminelles de cette mort. »

Le doute que cette note laissait volontairement planer sur cette brusque disparition en atténuait la portée et n'offrait pas un aliment à la curiosité publique.

Elle passa presque inaperçue et n'attira aux funérailles, qui eurent lieu à Saint-Pierre-de-Chaillot, que les amis de la famille, les compagnons de cercle du défunt et les représentants des maisons qui étaient en affaires avec lui.

Laissac conduisit le deuil, ayant à ses côtés le directeur de l'usine de Villejuif que suivait une délégation d'ouvriers et d'employés.

Plus apaisée, Mme Barnier avait pu, après la cérémonie religieuse, se rendre au cimetière avec ses filles. Sa fidèle amie Mme Plénier les accompagnait.

Et puis, le lendemain, la vie reprit, mais bien tristement, dans cette belle demeure qu'animait la présence du maître et dont il avait l'orgueil.

M. Naritch avait voulu attendre que le calme y fût un peu revenu pour présenter, plus spécialement ses condoléances et ses devoirs à Mme Barnier.

(A suivre.)

Weissenburger
Eau de table d'une fraîcheur et d'une saveur extraordinaires

VISA — Voyages accompagnés
EXPOSITION UNIVERSELLE DE BRUXELLES
Palais catholique
Prochains départs : 5 et 19 juillet et 2 sept.
Durée : 5 jours, 10 jours, 13 jours.
Prix : Depuis Fr. 95.— tout compris.
Renseignements et inscriptions auprès de :
VISA, Bureau International de Voyage,
Av. de la Gare, 10 *FRIBOURG.*

Toute demande de crédit, quelle soit grande ou petite, est examinée par nous avec bienveillance.

Banque Populaire Suisse

Postiches
soit : perruques, nattes, chignons, etc.
Adressez-vous en toute confiance au 121-1
SPÉCIALISTE
Louis Mœhr
posticheur
FRIBOURG
48, rue de Lausanne. Au 1er étage.
On se rend à domicile.

Apprenti-boulanger
On en demande un tout de suite. 9370 L
Boulangerie *R. Christin, Pontaise, Lausanne.*

A louer pr la saison
chalet meublé
5 pièces, 6 lits
Mlles MOINAT
CRESUZ (Gruyère)

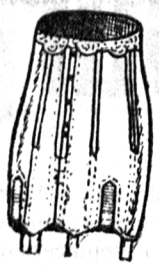

Grande Vente
au **RABAIS**
avant déménagement
Occasions exceptionnelles en :
CORSETS
TRICOTAGES
Du 10 au 24 juillet
Aux Corsets Elégants
59, rue de Lausanne, Fribourg. P 1373 F

STENO-DACTYLO
LEÇONS
Travaux dactylographiques. Circulaires. 10393
Mme SCHMID, Vignettaz, 21.

Je cherche pour mon fils âgé de 15 ans, ayant bonne formation scolaire
une
place de volontaire
dans maison de commerce pour apprendre la langue française. Eventuellement échange avec Suisse français dans bonne famille. **Offres à W. Fräfel - Lüönd, Niederuzwil** (Ct. St.-Gall). **Confections pr hommes et manufacture.** P. 13488 F

Fûts
A VENDRE
de 50 à 65 litres et de 200 à 600 litres. 77-1
Maison Jos. Baserba, Fribourg

Tuyaux caoutchouc
pour arrosage, meilleur marché qu'avant la guerre.
E. Wassmer S. A., Fribourg

La Manufacture de
RIDEAUX
& TROUSSEAUX S. A.
Terreaux 7 (Tél. 53.134) **Neuchâtel**
vous invite à visiter sans engagement
Son **EXPOSITION** au Magasin
Boul. de Pérolles No 17
à FRIBOURG
Grand choix en tissus de tous genres pour vitrages et grands rideaux.
Toutes les fournitures pour rideaux.
Barres modernes, tringles, cordons, etc.
Installation d'appartements

A vendre
un beau choix de jeunes
verrats
aptes à la reproduction, de la meilleure ascendance. Les primes seront attribuées à l'acheteur.
S'adresser aux frères *Wenger, Rothaus, Rosé.*

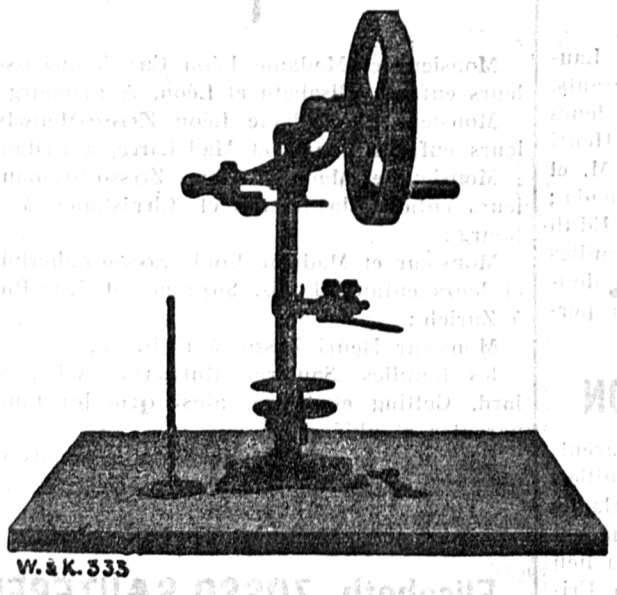

CUISEZ
meilleur marché
et
mangez mieux
en faisant conserver en boîtes la viande, la charcuterie, les fruits, les légumes, les cornichons, etc... à l'aide d'
« ELFE »
La machine combinée avec papiers à billes pour fermer, couper et presser les boîtes de conserves.
En vente chez
BREGGER, ZWIMPFER & Cie
Articles de ménage — Place du Tilleul

ON CHERCHE
JEUNE FILLE
intelligente pour aider au ménage et au magasin. Quelques notions de la langue allemande désirées.
S'adresser à KUSTER, Lebensmittelgeschäft,
34727 *Engelberg.*

A LOUER
à la place Notre-Dame, 179, pour le 25 juillet 1935, **logement de 3 chambres,** chambre de bain, chauffage central, au soleil.
S'adresser : *Place Notre-Dame, 179, 2me étage.*

L'Hôtel de Fribourg
à l'honneur de porter à la connaissance de son aimable clientèle qu'une soirée de gala aura lieu aujourd'hui, lundi, 15 juillet, dès 20 h. 30, pour les adieux du Maëstro ANDBERTO et son sympathique orchestre. Un programme très choisi charmera les amateurs de cette musique chaude et communicative qui a du reste obtenu un très brillant succès à Fribourg. Des nouveautés originales, des tangos et rumbas authentiques, alterneront avec deux grands opéras italiens : **La Tosca** et **Cavalleria Rusticana** chantés par les remarquables artistes que sont la soprano Pia Pelli et le ténor Aldo Fiore. Les fils du maëstro : Silvio Andberto et Nino Andberto, véritables artistes solistes, se feront entendre tour à tour au saxophone et à l'accordéon. Et enfin, des chansons et chœurs napolitains termineront cette belle soirée. MM. les habitués sont priés d'occuper leur place de bonne heure.

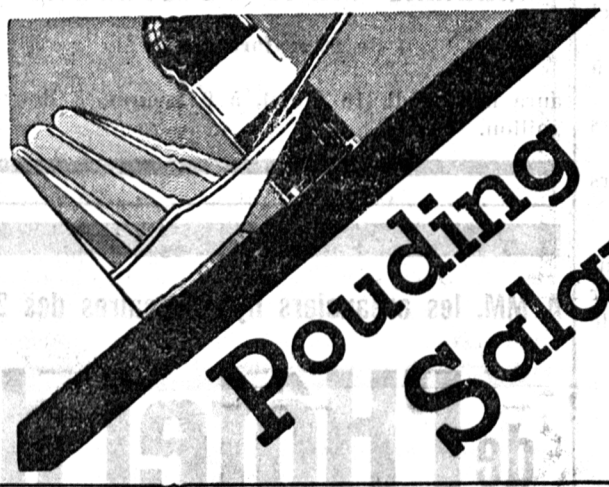

Pouding Salamandre
est un dessert pour les adultes et un repas complet pour les enfants. Mode d'emploi sur chaque paquet. Servi avec du sirop de framboises Wander, le pouding Salamandre est un vrai régal.
Prix 30 cts le paquet
Dr A. WANDER S.A. BERNE

Du soleil c'est bien.....
mais il manque encore.....
à vos duvets, traversins, coussins, etc... le nettoyage absolument radical de leur contenu de plumes, flumes, duvets, par l'aspiration de la poussière et le traitement à la vapeur.
Grâce à une installation très perfectionnée, je suis à même d'effectuer un travail parfait et rapide pour un prix modique.
W. BOPP, tapissier-décorateur
Rue du Tir, 8 FRIBOURG. Tél. 16-48

Le meilleur rasoir du monde « Rolls »
L'essayer,
c'est l'adopter.
E. Wassmer, S. A.

APPARTEMENTS
4 chambres, avec et sans confort.
A LOUER
au centre.
S'adresser à **A. Frossard, Agence immobilière.** 15-56

Richelieu messieurs
série avantageuse
Fr. 8.80
autres modèles
Fr. 9.80
Fr. 13.80, etc.
Kurth, Fribourg

MERCREDI
et malgré son succès croissant, notre grande vente de
TAPIS d'ORIENT
sera terminée.
PROFITEZ DE CES 3 DERNIERS JOURS
pour venir nous visiter sans aucun engagement
au **23, Boulevard de Pérolles**
(ancien magasin de fleurs Giller)
Le nom de notre maison
AU MIKADO S. A.
A. LOUBET, dir.
vous garantit non seulement
LA PARFAITE QUALITÉ DE TOUS NOS TAPIS
mais encore
DES PRIX EXCESSIVEMENT BAS

Menuiserie - Ebénisterie
FR. LEIBUNDGUT
Monséjour, 20 Téléphone 6.94 **FRIBOURG**
Se recommande pour tous travaux de son état.
Transformation de magasins, menuiserie de bâtiment, etc.....
Prix modérés — Travail garanti
Devis et projet sans engagement.

A LOUER
domaine de 57 poses, à proximité d'Estavayer-le-Lac. 92-30
Entrée : Février 1936.
S'adresser à M. Jean Marmier, avocat, 14, Grand'Rue, FRIBOURG.

Que la vie est belle lorsqu'en pêchant on savoure une bonne pipe de ce merveilleux tabac „24" de Henry Weber (le paquet à 40 cts.)

Location d'auberge
Pour cause d'expiration de bail, **LA COMMUNE DE VILLENEUVE** (Frib.) met en location par voie de mises publiques, pour une nouvelle période de six ans, soit dès le 1er février 1936, son établissement désigné sous l'enseigne **Auberge communale,** avec ses dépendances, grand jardin, et une parcelle de terre.
Par sa situation sur la route cantonale, cet établissement offre de réels avantages à preneur sérieux. Seul dans la localité.
Les conditions seront lues avant les mises, qui auront lieu dans une salle particulière dudit établissement, le **lundi 22 juillet prochain, à 14 heures.** 13487
Le Conseil communal.

Machines à dénoyauter
les cerises
à **Fr. 7.— net**
E. WASSMER S. A.
FRIBOURG

Punaises
sont détruites facilement avec le produit patenté « Vulcan-Gaz ». Procédé absolument certain et radical. S'allume comme une bougie dans la chambre à désinfecter. Les gaz dégagés tuent toute vermine, jusque dans les plus petits trous ou fentes. Tout insuccès est donc impossible. A été analysé officiellement et ne présente aucun danger pour le mobilier. Son emploi n'est remarqué par personne. Le local peut être réhabité quelques heures après. Il coûte Fr. 4.50 et est envoyé discrètement emballé, contre remboursement, et suffit à la désinfection d'une chambre avec lits. Mode d'emploi annexé. Prospectus gratis. Vente exclusive pour la Suisse : Bilger & Cie. Dép. 28, Mittlerestrasse, 54, Bâle.

Bureau de brevets d'invention
A. BUGNION
Physicien dipl. de l'Ecole Polytechnique Fédérale
Ancien expert technique au Bureau Fédéral de la propriété Intellectuelle 1633-1
LAUSANNE **Grand-Pont, 2**

Vente juridique
d'un stock de marchandises et d'un agencement de magasin
Jeudi 18 juillet 1935, à 14 heures, au magasin du failli Moïse Picard, **66, rue de Lausanne, à Fribourg,** l'office vendra **au plus offrant** et au comptant :
1. en bloc, un stock de marchandises soit : complets et pardessus pour hommes et jeunes gens, gilets, pantalons, coupons de draps et articles pour dames, manteaux, robes, blouses, jupons, tabliers, fourrures, etc.
2. au détail, l'agencement de magasin soit : 1 banque, plusieurs rayons, mannequins, tables, etc. 13530
Office des faillites de la Sarine.